



**Skilled  
Trades**  
Ontario

**Métiers  
spécialisés**  
Ontario

Registre  
de la norme de formation  
par l'apprentissage

**Charpentier-menuisier général**

403A

2010

# Norme de formation par l'apprentissage

La norme de formation par l'apprentissage (ou, ci-après, le « registre ») est un document remis aux apprentis qui signent un contrat d'apprentissage enregistré dans la province de l'Ontario à titre de rapport officiel de formation. Elle doit être utilisée par l'apprenti(e) et le (la) parrain (marraine) ou le (la) formateur(trice) pour orienter le processus de développement des compétences dans un métier particulier.

## Votre formation d'apprenti(e)

- ✓ Assurez-vous de signer un contrat d'apprentissage avec votre parrain (marraine) et votre témoin auprès du Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences. Une fois votre contrat enregistré, vous en recevrez une copie pour vos dossiers.
- ✓ Informez le bureau de service local **immédiatement** de tout changement apporté à vos coordonnées ou à votre contrat d'apprentissage, surtout si vous changez de parrain (marraine).
- ✓ Examinez régulièrement le registre avec votre formateur(trice) et votre parrain (marraine) pour discuter de vos progrès, poser des questions, demander une rétroaction et faire **valider vos compétences**.
- ✓ Notez vos heures de travail avec exactitude.
- ✓ Lorsqu'une formation en classe est offerte, suivez-la.
- ✓ Faites des demandes pour obtenir les incitatifs financiers auxquels vous êtes admissible.



## Remplir votre registre

- ✓ **Remplir le dossier du (de la) parrain (marraine)** – Un formulaire doit être rempli pour chaque parrain (marraine) ou formateur(trice) avec lequel vous travaillez pendant votre apprentissage
- ✓ **Confirmer la validation de toutes les compétences**
  - **Vous et votre formateur(trice)** devez valider chaque compétence exigée pour confirmer que vous l'avez acquise.

Les cases ombrées de votre registre indiquent qu'il s'agit de compétences facultatives qui n'ont pas besoin d'être attestées par votre formateur(trice) ou votre parrain (marraine). On vous encourage toutefois à acquérir ces compétences dans le cadre de votre formation.

- ✓ **Confirmer la validation de l'ensemble complet de compétences**
  - Après la validation, par vous et votre formateur(trice), de toutes les compétences incluses dans un ensemble de compétences, votre parrain (marraine) doit apposer sa signature à l'**Annexe C – « Validation de l'ensemble de compétences pour le (la) parrain (marraine) »** pour confirmer que vous avez acquis les compétences de chacun des ensembles.

Ce document est la propriété de l'apprenti(e) dont le nom figure à l'intérieur et atteste officiellement sa formation. Pour obtenir plus de renseignements sur votre apprentissage, lisez l'intérieur du verso de la couverture.



Nom de l'apprenti(e) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse courriel : \_\_\_\_\_

Métier : \_\_\_\_\_

**N° du contrat d'apprentissage (pour les métiers à accréditation obligatoire et non obligatoire) :**

**N° de compte MSO (pour les métiers à accréditation obligatoire uniquement) :**

**Ce document est la propriété de l'apprenti(e) dont le nom figure à l'intérieur et atteste officiellement sa formation.**

**Pour toute question concernant l'utilisation de ce registre ou votre programme d'apprentissage, veuillez contacter votre bureau de service local (voir l'Annexe D de ce cahier) ou la ligne d'assistance d'Emploi Ontario au : 1-800-387-5656.**

# Parcours d'apprentissage vers le certificat de qualification

Phase 1 : Inscription

Présentez une demande de formation en apprentissage sur le portail en ligne ou à votre bureau de service local

Pour le portail en ligne, veuillez suivre les consignes d'inscription. Vous devrez créer un compte *My Ontario* pour accéder aux services en ligne.

Contrat d'apprentissage signé et enregistré par l'apprenti(e) et le (la) parrain (marraine)

Accédez à votre registre de la norme de formation par l'apprentissage\*\*  
skilledtradesontario.ca/fr/a-propos-des-metiers/renseignements-sur-les-metiers/

\*\* Il s'agit du rapport officiel attestant de la progression de votre formation. Vous êtes responsable de sa mise à jour.

**Suivez la formation en milieu de travail**  
*Démontrez que vous maîtrisez les compétences figurant dans le registre de la norme de formation par l'apprentissage, et recevez-en la validation*

**Suivez la formation en classe**  
*Assistez à la formation en classe décrite dans la norme du programme*

Les apprentis peuvent présenter une demande de subventions incitatives pour l'apprentissage (métiers désignés Sceau rouge) et de prêts.

Phase 2 : Apprentissage

Examinez et finalisez votre registre avec votre parrain (marraine)

Présentez une preuve d'achèvement de la formation d'apprenti par courriel, en personne ou sur le portail numérique

Votre registre de la norme de formation par l'apprentissage détaille les exigences d'achèvement applicables. Veuillez soumettre les éléments suivants :

- Registre de la norme de formation par l'apprentissage dûment rempli et signé
- Preuve des heures effectuées

Délivrance du certificat d'apprentissage

Métiers sans examen

Métiers avec examen (accréditation obligatoire et non obligatoire)\*

Le certificat d'apprentissage représente la dernière étape du programme

Délivrance d'un certificat de qualification temporaire valable pour une période de 12 mois

Pour vous préparer en vue de l'examen menant au certificat de qualification, téléchargez les guides de préparation à l'examen provincial et/ou à l'examen du Sceau rouge.

Acquittez les frais de l'examen menant au certificat de qualification

Appelez pour effectuer un paiement (647-847-3000 or 1-855-299-0028)

Fixez une date pour votre examen

Pour fixer la date de votre examen, prenez contact avec votre bureau de service local.

Passez l'examen menant au certificat de qualification

Les apprentis peuvent présenter une demande de subventions incitatives pour l'apprentissage (métiers désignés Sceau rouge) ou une demande de prime d'achèvement d'apprentissage (métiers non désignés Sceau rouge)

Délivrance du certificat de qualification

À l'achèvement de la formation, les parrains peuvent avoir droit à des subventions, des incitatifs, des primes ou des crédits d'impôt pour l'apprentissage

Phase 3 : Certification

\* Pour obtenir une liste des métiers assujettis à un examen de certification, veuillez consulter le [skilledtradesontario.ca/fr/](http://skilledtradesontario.ca/fr/)

Version préliminaire : 2022-06-07

## Table des matières

Avant-propos : Objet et modalités du contrat d'apprentissage enregistré .....	1
Ressources propres au métier.....	2
Ressources et liens spécifiques au métier.....	2
Méthodologie - Élaboration des normes .....	2
Introduction au registre .....	3
Rôles et responsabilités des apprentis .....	5
Rôles et responsabilités des parrains et des formateurs .....	6
Santé et sécurité.....	7
Résumé du programme d'apprentissage et directives connexes .....	10
Champ d'exercice .....	10
Directives du programme .....	10
Exigences du programme .....	12
Classification comme métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire .....	12
Résumé de Compétences pour réussir.....	12
Norme de rendement .....	13
Formation des apprentis : conseils à l'intention des apprentis, des parrains et des formateurs .....	14
Avis de collecte de renseignements personnels .....	17
Liste de formateurs.....	18
1451.0 Se Protéger Et Protéger Les Autres.....	19
1452.0 Utiliser Des Outils Et Du Matériel.....	26
1453.0 Établir Les Méthodes De Construction.....	29
1454.0 Préparer Le Chantier En Vue De La Construction .....	33
1455.0 Effectuer Des Travaux De Coffrage .....	37
1456.0 Construire Une Charpente De Plancher Et De Mur.....	56
1457.0 Construire Une Charpente De Toit Et De Plafond.....	62
1458.0 Construire Une Charpente Lourde .....	72
1459.0 Construire Un Escalier .....	80
1460.0 Installer Des Portes, Des Cadres Et Des Pièces De Quincaillerie .....	86
1461.0 Installer Des Fenêtres .....	91
1462.0 Installer Des Matériaux De Finition Extérieurs .....	93
1463.0 Installer Des Matériaux De Finition Aux Murs Et Aux Plafonds .....	99
1464.0 Installer Des Matériaux De Finition Et Des Éléments D'aménagement Intérieur .....	104
1465.0 Réaliser Des Travaux D'aménagement De Terrain.....	112

1466.0	Réaliser Des Travaux De Rénovation .....	118
1467.0	Ériger Et Démonter Des Échafaudages .....	121
1468.0	Couper Et Souder De L'acier Doux .....	128
1469.0	Protéger L'environnement .....	131
	Définitions .....	133
	Apprenti(e) .....	133
	Prêt(e) à passer l'examen? .....	136
	Directives pour consigner un changement de parrain .....	137
	Dossier du (de la) parrain (marraine) n° 1 .....	138
	Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 2 .....	139
	Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 3 .....	140
	Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 4 .....	141
	Annexe A – Directives relatives à l'attestation de fin d'apprentissage .....	142
	Annexe B – Attestation de fin d'apprentissage .....	143
	Annexe C – Validation des ensembles de compétences pour les parrains(marraines) .....	144
	Annexe D – Bureaux de service locaux en Ontario .....	145
	Diagramme Profil d'Analyse des Compétences (PAC) .....	i

**Remarque :** Cette norme a été révisée pour refléter l'identité visuelle de Métiers spécialisés Ontario (MSO) qui a remplacé l'Ordre des métiers de l'Ontario le 1er janvier 2022. Le contenu de la présente norme peut faire référence à l'ancienne organisation ; toutefois, tous les renseignements ou le contenu propres au métier demeurent pertinents et exacts selon la date de publication originale.

Veillez consulter le site Web de MSO : [skilledtradesontario.ca/fr/](http://skilledtradesontario.ca/fr/) pour obtenir les renseignements les plus exacts et les plus récents. Pour obtenir des renseignements sur la loi LOPMS et ses règlements, veuillez consulter le site de perspectives dans les métiers spécialisés (Loi de 2021 ouvrant des), [L.O. 2021, chap. 28 - Projet de loi 288 \(ontario.ca\) LOPMS](http://L.O. 2021, chap. 28 - Projet de loi 288 (ontario.ca) LOPMS).

Toute mise à jour de cette publication est accessible en ligne; pour télécharger ce document en format PDF, cliquez sur le lien suivant : [MétiersspécialisésOntario.ca](http://MétiersspécialisésOntario.ca)

© 2022, Métiers spécialisés Ontario. Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation préalable de Métiers spécialisés Ontario.

*Maintenu avec le transfert à Métiers spécialisés Ontario, 2010 (V100)*

### **Avant-propos : Objet et modalités du contrat d'apprentissage enregistré :**

- Avant d'entreprendre les activités officielles d'apprentissage, l'apprenti(e), le (la) parrain (marraine) et un témoin sont tenus de signer un contrat d'apprentissage.
- Le contrat d'apprentissage que vous avez signé est un document juridique important qui décrit vos responsabilités en tant qu'apprenti(e) et celles de votre parrain (marraine).
- Une fois enregistré, ce contrat marque le début de l'entente officielle entre l'apprenti(e), le (la) parrain (marraine) et le Ministère.
- Pour les métiers à accréditation obligatoire, le document d'enregistrement de l'apprentissage doit être accessible pendant le travail.

### **L'apprenti(e) convient :**

- **D'informer le bureau de service local de tout changement de coordonnées ou de parrain dans les sept jours;**
- De suivre les directives licites du (de la) parrain (marraine) et du (de la) formateur(trice) et de faire tout en son pouvoir pour acquérir les compétences énoncées dans le registre du métier, qui font partie du programme d'apprentissage du métier établi par Métiers spécialisés Ontario;
- D'obtenir auprès du (de la) parrain (marraine) et des formateurs la confirmation écrite de la satisfaction des exigences énoncées dans le registre du métier.
- Lorsque vous recevez une « offre de formation en classe », confirmez votre participation en suivant les consignes de l'offre. À défaut de le faire, vous risquez de perdre la possibilité de suivre vos cours, ce qui retarderait l'achèvement de votre apprentissage.

### **Le (la) parrain (marraine) convient :**

- De s'assurer que l'apprenti(e) suit la formation nécessaire dans le cadre du programme d'apprentissage du métier établi par Métiers spécialisés Ontario;
- De suivre les progrès réalisés dans le cadre de la formation avec l'apprenti(e) et avec les formateurs lorsque le (la) parrain (marraine) et le (la) formateur(trice) ne sont pas la même partie.
- De libérer son apprenti(e) de son travail pour qu'il ou elle puisse suivre une formation en classe sans en être pénalisé(e);
- De maintenir le ratio compagnon/apprenti pour votre métier, le cas échéant;
- De suivre les progrès de ses apprentis;
- De s'assurer que les formateurs confirment par écrit que l'apprenti(e) a acquis chaque compétence énoncée dans le registre du métier;
- De contacter le Ministère en cas de changement dans sa capacité à assurer la formation, dans ses coordonnées ou dans le statut de l'apprenti(e) dans le cadre du programme.

**Ressources et liens spécifiques au métier**

Ressources propres au métier	Lien
Programme du Sceau rouge	<a href="http://www.sceau-rouge.ca">www.sceau-rouge.ca</a>
Apprentissage en Ontario	<a href="https://www.ontario.ca/fr/page/lapprentissage-en-ontario">https://www.ontario.ca/fr/page/lapprentissage-en-ontario</a>
Emploi Ontario	<a href="http://ontario.ca/fr/page/emploi-ontario">ontario.ca/fr/page/emploi-ontario</a>
Service Canada	<a href="http://www.servicecanada.gc.ca">www.servicecanada.gc.ca</a>
<i>Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés</i>	<a href="#">Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés, L.O. 2021, ch. 28 - Projet de loi 288 (ontario.ca)</a>
Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences	<a href="http://ontario.ca/fr/page/ministere-du-travail-de-la-formation-et-du-developpement-des-competences">ontario.ca/fr/page/ministere-du-travail-de-la-formation-et-du-developpement-des-competences</a>
Guide de préparation à l'examen	<a href="#">Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario</a>
Zone compétences (Passeport-compétences de l'Ontario)	<a href="http://zonecompetences.ca/">http://zonecompetences.ca/</a>

*\*Veuillez noter que tous les liens sont valides au moment de la publication*

**Méthodologie - Élaboration des normes**

Une norme est élaborée avec un large groupe de représentants du métier qui forment le groupe de travail initial. Il s'agit d'experts en la matière, de gens de métier, d'instructeurs et d'employeurs issus d'un échantillon représentatif du secteur ou de l'industrie et possédant diverses années d'expérience professionnelle dans le domaine. Ce groupe de travail examine, élabore et recommande la révision du contenu de la norme. Son rôle consiste également à harmoniser et à mettre à jour d'autres contenus de soutien pour le produit.

Le processus de validation constitue une partie essentielle de l'élaboration de la norme. C'est l'occasion pour un groupe représentatif plus large du secteur de fournir sa rétroaction sur le contenu du projet de norme. Ce processus est mené de différentes manières et peut inclure l'envoi d'un sondage ou du document provisoire (ou des deux) directement au secteur. Les commentaires reçus sont examinés par le groupe de travail, et les modifications nécessaires sont apportées sur la base d'un consensus.

### Introduction au registre

Ce registre « en milieu de travail » constitue la norme de formation pour le charpentier-menuisier général 403A; il a été élaboré par Métiers spécialisés Ontario en consultation avec des représentants de l'industrie. Il met en évidence toutes les compétences associées au métier et nécessaires à son apprentissage.

Le registre est divisé en ensembles de compétences, qui contiennent à leur tour des compétences spécifiques. Ces ensembles de compétences et compétences sont présentés sous forme d'énoncés qui décrivent ce que l'apprenti(e) doit accomplir et selon quelle norme, afin d'être considéré(e) comme ayant acquis la compétence en question.

La démonstration de ces compétences est consignée dans le registre. Une fois les compétences acquises, c'est par la validation des compétences ainsi que l'achèvement des exigences du programme de formation en classe ou l'équivalent que l'apprenti(e) achève son programme d'apprentissage et qu'il ou elle reçoit son certificat d'apprentissage.

Le (la) parrain (marraine) ou le (la) formateur(trice) et l'apprenti(e) doivent valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Toutefois, si une compétence est ombrée, cela signifie qu'elle est facultative et qu'elle n'a pas besoin d'être validée, bien qu'elle ait été définie comme faisant partie du champ d'exercice du métier.

Toutes les pratiques décrites dans cette norme doivent être exécutées par l'apprenti(e) selon les critères spécifiques identifiés. En général, les normes de performance pour ce métier doivent être exécutées conformément à tous les codes et normes juridiques applicables et toutes les normes de santé et de sécurité doivent être respectées et observées. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Lois et règlements sur la santé et la sécurité au travail;
- Autres lois, règlements, codes et normes applicables;
- Meilleures pratiques de l'industrie;
- Politiques et procédures de l'entreprise.

Les renseignements présentés dans la présente norme étaient, à notre connaissance, à jour au moment de leur impression et destinés à une utilisation générale. Veuillez consulter le site Web de Métiers spécialisés Ontario à l'adresse suivante afin d'obtenir les renseignements les plus précis et à jour : [www.skilledtradesontario.ca/fr/](http://www.skilledtradesontario.ca/fr/)

## Rôles et responsabilités

Conformément à la [Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés \(LOPMS\)](#)

**Métiers spécialisés Ontario (MSO)** est responsable de ce qui suit :

- Établissement et maintien des qualifications;
- Établissement de programmes d'apprentissage et d'autres programmes de formation, y compris des normes de formation, des normes de programme et des examens de certification;
- Délivrance de certificats aux fins de la Loi, par exemple des certificats de qualification;
- Tenue d'un registre public pour les métiers à accréditation obligatoire, à l'adresse [skilledtradesontario.ca/fr/registre-public/](https://skilledtradesontario.ca/fr/registre-public/);
- Détermination de l'équivalence de l'expérience et des qualifications obtenues par les candidats au certificat de qualification qui n'ont pas réalisé d'apprentissage par rapport à celles obtenues en réalisant un apprentissage (évaluations d'équivalence professionnelle);
- Promotion des métiers spécialisés et réalisation de travaux de recherche;
- Réalisation de recherches et détermination des métiers devant être prescrits comme tels aux fins de la Loi, et formulation de recommandations sur ces questions au ministre.

**Le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences (MTIFDC)** a les responsabilités suivantes :

- Classification des métiers comme métiers à accréditation obligatoire;
- Prescription des champs d'exercice des métiers;
- Approbation des personnes pouvant fournir une formation en classe dans le cadre des programmes d'apprentissage (ARF);
- Enregistrement des contrats d'apprentissage;
- Délivrance d'un certificat d'apprentissage aux personnes qui terminent avec succès un programme d'apprentissage;
- Administration des examens, y compris les examens de certification;
- Promotion des métiers spécialisés et réalisation de travaux de recherche;
- Exercice des autres pouvoirs, devoirs et fonctions prévus par la Loi ou les règlements.

**Pour toute question liée à votre contrat d'apprentissage enregistré ou à l'achèvement de votre apprentissage, vous devez communiquer avec votre bureau de service local.**

### Rôles et responsabilités des apprentis

Un(e) apprenti(e) est une personne ayant conclu un contrat d'apprentissage enregistré (se reporter à l'avant-propos : « Objet et modalités du contrat d'apprentissage », page 1) avec un parrain (une marraine) pour recevoir une formation dans un métier dans le cadre d'un programme d'apprentissage établi par Métiers spécialisés Ontario. À titre d'apprenti(e), vous avez certains rôles et certaines responsabilités à assumer tout au long de votre programme d'apprentissage :

1. En tant qu'apprenti(e), vous avez signé un contrat d'apprentissage et avez conclu un contrat avec le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences et votre parrain (marraine).
2. Si vous êtes inscrit(e) en tant qu'apprenti(e) dans un métier à accréditation obligatoire, votre nom figurera automatiquement au registre public de Métiers spécialisés Ontario.
3. Vous devez informer le personnel de votre bureau de service local de toute modification aux renseignements suivants :
  - L'adresse de votre parrain (marraine);
  - Vos nom et adresse;
  - Le nom de votre parrain (marraine), notamment s'il s'agit d'un nouvel emploi avec un(e) nouveau (nouvelle) parrain (marraine).
4. À titre d'apprenti(e), vous devez acquérir les compétences ou les ensembles de compétences établis dans le présent registre (énoncés à la section « Admissibilité à l'attestation de fin d'apprentissage » du présent document), qui doivent ensuite être signés et datés par vous ainsi que par votre formateur(trice).
5. Une fois que vous avez démontré que vous maîtrisez toutes les compétences obligatoires et que vous avez reçu la validation de votre parrain (marraine) ou formateur(trice) pour chaque compétence, vous devez faire remplir et signer le formulaire de validation des ensembles de compétences par votre parrain (marraine) actuel(le).
6. Présentez votre registre à votre bureau de service local.
7. Présentez votre attestation de fin d'apprentissage (voir l'Annexe B), ainsi que votre registre autorisé, à votre bureau de service local.

### Rôles et responsabilités des parrains et des formateurs

Les **parrains** doivent s'assurer que toutes les modalités du contrat d'apprentissage enregistré sont respectées. En vertu du contrat d'apprentissage enregistré, ils doivent veiller à ce que les apprentis reçoivent la formation exigée dans le cadre d'un programme d'apprentissage. À titre de signataires de ce contrat, ils sont désignés comme « signataires autorisés » de la validation des ensembles de compétences de l'apprenti(e) et sont tenus de confirmer l'acquisition de chaque ensemble de compétences en apposant leur signature dans la case appropriée. Certains parrains peuvent également jouer le rôle de formateur.

Un(e) **formateur(trice)** est une personne qui surveille l'exécution d'une tâche et qui établit les attentes et les pratiques auxquelles l'apprenti(e) doit se conformer en milieu de travail.

Dans les métiers à accréditation obligatoire, un(e) formateur(trice) doit détenir un certificat de qualification valide et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.

Dans les métiers à accréditation non obligatoire, un(e) formateur(trice) est une personne qui remplit l'une ou l'autre des conditions suivantes :

- Détenir un certificat de qualification;
- Détenir un certificat d'apprentissage du métier; ou
- Avoir terminé la formation en milieu de travail (compétences et/ou heures d'apprentissage, selon le cas) et la formation en classe du programme d'apprentissage du métier;
- Posséder une expérience en milieu de travail équivalente au programme d'apprentissage, ainsi que les compétences décrites dans le registre.

La compétence signifie être capable de donner un rendement conforme à la norme requise (voir « *Introduction au registre* »). Les formateurs/parrains et les apprentis doivent valider et dater les compétences acquises avec succès dans le registre. Le registre sert à documenter ces réalisations.

Les formateurs doivent apposer leur signature en se fondant sur leur évaluation et leur jugement professionnel indiquant que les apprentis ont acquis les compétences décrites ci-dessus. La signature du (de la) formateur(trice) ne constitue pas une garantie générale ou une garantie du comportement futur de l'apprenti(e).

Les parrains qui participent à ce programme de formation sont désignés comme signataires autorisés et sont tenus de confirmer l'acquisition de chaque ensemble de compétences en apposant leur signature dans la case appropriée.

### Santé et sécurité

Les méthodes et les conditions de travail sécuritaires, la prévention des accidents et la préservation de la santé revêtent une importance primordiale dans le cadre des programmes d'apprentissage en Ontario. Ces responsabilités sont partagées et exigent les efforts conjoints du gouvernement, des parrains, des employeurs, des superviseurs, des travailleurs, des apprentis et du public pour atteindre l'objectif de rendre les lieux de travail de l'Ontario plus sécuritaires.

La [Loi sur la santé et la sécurité au travail](#) (LSST) nous fournit le cadre juridique et les outils pour le faire. Elle énonce les droits et les devoirs de toutes les parties en milieu de travail, confiant à l'employeur la responsabilité ultime de la santé et de la sécurité des travailleurs (en l'occurrence les apprentis) en veillant à ce que des procédures, des contrôles et une formation soient établis pour faire face aux risques professionnels. En conséquence, il est impératif que toutes les parties soient conscientes des circonstances qui peuvent causer une blessure, une maladie ou un préjudice. On peut créer des expériences d'apprentissage et des milieux sécuritaires en contrôlant les variables et les comportements qui peuvent causer un accident, une blessure ou une maladie, ou y contribuer.

On rappelle au (à la) parrain (marraine) qui n'est pas l'employeur que ce dernier a des responsabilités juridiques en matière de santé et de sécurité envers l'apprenti(e) qui est son employé(e). Le (la) parrain (marraine) doit encourager les habitudes de travail sécuritaires et le respect des exigences de l'employeur en matière de santé et de sécurité au travail.

Il est généralement reconnu qu'une attitude positive à l'égard de la sécurité en conjonction avec de bonnes compétences en santé et sécurité contribue à un environnement sans accident. Une saine attitude envers la prévention des accidents est bénéfique à tous.

Les travailleurs et les apprentis peuvent être exposés à une multitude de dangers et, par conséquent, doivent connaître la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et ses règlements.

#### **Le système de responsabilité interne :**

L'un des principaux objectifs de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* (LSST) est de faciliter la mise en place d'un solide système de responsabilité interne (SRI) au travail. À cette fin, la LSST énonce les obligations des employeurs, des superviseurs, des travailleurs, des apprentis, des constructeurs et des propriétaires de lieux de travail.

La conformité des parties en milieu de travail à leurs obligations juridiques respectives est essentielle à l'établissement d'un solide SRI dans le milieu de travail.

En termes simples, le SRI signifie que tout le monde au travail a un rôle à jouer pour assurer la sécurité et la santé dans les lieux de travail. Les travailleurs et les apprentis en milieu de travail qui constatent un problème de santé et de sécurité, comme un danger ou une infraction à la LSST en milieu de travail, ont l'obligation juridique de signaler la situation à l'employeur ou à un superviseur. Les employeurs et les superviseurs sont, à leur tour, tenus de résoudre ces situations et d'informer les travailleurs de tout danger dans le cadre de leur travail.

Le SRI encourage un milieu de travail sain et sécuritaire. En plus de la conformité des parties en milieu de travail à leurs obligations juridiques, le SRI est appuyé par des politiques et des programmes de santé et de sécurité bien définis, y compris la conception, le contrôle, la surveillance et la supervision du travail effectué.

### **Rôles et responsabilités en vertu de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail***

#### **Les responsabilités de l'employeur comprennent, entre autres, ce qui suit :**

- Former, informer et superviser les travailleurs et les apprentis afin de protéger leur santé et leur sécurité;
- Nommer des personnes compétentes comme superviseurs;
- Informer un(e) travailleur(euse), un(e) apprenti(e) ou une personne en autorité de tout danger existant dans le lieu de travail et les former à la manipulation, à l'entreposage, à l'utilisation, à l'élimination et au transport de tout matériel, substance, outil, matériau, etc.;
- Prendre toutes les précautions raisonnables dans les circonstances pour la protection d'un(e) travailleur(euse) ou d'un(e) apprenti(e);
- Dans les lieux de travail où plus de cinq travailleurs sont régulièrement employés, préparer et afficher une politique écrite en matière de santé et de sécurité au travail et mettre sur pied et maintenir un programme pour sa mise en œuvre;
- Préparer et afficher des politiques sur la violence et le harcèlement au travail et élaborer des programmes à l'appui de ces politiques;
- S'assurer que tous les travailleurs et apprentis connaissent les lois, les règlements, les codes et les normes applicables afin que les exigences à respecter soient claires pour tous les travailleurs et apprentis.

#### **Les responsabilités du formateur/superviseur comprennent, entre autres, ce qui suit :**

- S'assurer que le (la) travailleur(euse) ou apprenti(e) travaille en conformité avec la loi et ses règlements;
- S'assurer que tout équipement, dispositif de protection ou vêtement requis par l'employeur est utilisé ou porté par le (la) travailleur(euse) ou l'apprenti(e);
- Aviser un(e) travailleur(euse) ou un(e) apprenti(e) de tout danger potentiel ou réel pour la santé ou la sécurité connu du superviseur;
- Prendre toutes les précautions raisonnables dans les circonstances pour la protection des travailleurs.

**Les responsabilités du (de la) travailleur(euse) ou de l'apprenti(e) comprennent, entre autres, ce qui suit :**

- Travailler en conformité avec la Loi et ses règlements;
- Utiliser ou porter tout matériel, dispositif de protection ou vêtement exigé par l'employeur;
- Signaler à l'employeur ou au superviseur tout matériel ou dispositif de protection manquant ou défectueux connu qui pourrait mettre en danger le travailleur ou un autre travailleur;
- Signaler tout danger ou toute infraction à la Loi ou à ses règlements à l'employeur ou au superviseur;
- Ne pas enlever ou rendre inefficace tout dispositif de protection exigé par l'employeur ou par les règlements;
- Ne pas utiliser ou faire fonctionner du matériel ou travailler d'une manière qui pourrait mettre en danger un travailleur.

### **Les trois droits des travailleurs et des apprentis**

La LSST accorde aux travailleurs et aux apprentis trois droits fondamentaux :

1. Le droit d'être informés des dangers liés à leur travail et d'obtenir des informations, une supervision et des instructions pour protéger leur santé et leur sécurité sur le lieu de travail;
2. Le droit de participer à l'identification et à la résolution des problèmes de santé et de sécurité au travail par l'entremise d'un représentant en santé et sécurité ou d'un travailleur membre d'un comité mixte de santé et sécurité;
3. Le droit de refuser un travail qu'ils estiment dangereux pour leur santé et leur sécurité ou celles de tout autre travailleur sur le lieu de travail.

### **Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences**

Le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences effectue des inspections périodiques des lieux de travail pour s'assurer que les lois et règlements sur la sécurité sont respectés. Pour toute question, veuillez communiquer avec l'InfoCentre de santé et de sécurité au travail au 1-877-202-0008.

### Résumé du programme d'apprentissage et directives connexes

#### Champ d'exercice

Le champ d'exercice du métier de charpentier-menuisier générale est décrit à l'article 56 du Règlement de l'Ontario 875/21 pris en application de la LOPMS et se lit comme suit :

**56.** Le champ d'exercice du métier de charpentier-menuisier général consiste notamment à faire ce qui suit :

1. Établir les méthodes de construction.
2. Préparer le lieu de travail en vue de la construction.
3. Tracer, construire et installer des coffrages.
4. Construire des charpentes de plancher, de mur, de plafond et de toit.
5. Installer des matériaux de finition et des éléments d'aménagement intérieurs et extérieurs.
6. Construire une charpente lourde à l'aide de poteaux, de poutres et de structures de bois d'oeuvre.
7. Construire des escaliers, des pilastres, des mains courantes et des balustrades.
8. Tracer, construire et installer des systèmes de porte et fenêtre, y compris les pièces de quincaillerie.
9. Réaliser des travaux de rénovation.

\*Bien que le registre se fonde sur le champ d'exercice décrit dans le règlement (article 56 du Règlement de l'Ontario 875/21 pris en application de la LOPMS), il ne prétend ni augmenter ni modifier le champ d'exercice décrit dans le règlement. \*

#### Directives du programme

##### Durée de la formation en milieu de travail

L'industrie a établi qu'un(e) apprenti(e) doit suivre 6480 heures de formation en milieu de travail pour acquérir les compétences professionnelles requises. Cette durée peut varier en fonction des circonstances.

##### Durée de la formation en classe

L'industrie a établi qu'un(e) apprenti(e) doit suivre 720 heures de formation en classe pour terminer le programme d'études associé au programme de formation.

##### Nombre total d'heures de formation

7200 heures

### Ratio compagnon-apprenti

#### Ratios prévus dans la réglementation

Si un métier a été prescrit comme étant assujéti à un ratio apprenti-compagnon, le nombre d'apprentis pouvant être parrainés ou employés par une personne exerçant le métier par rapport au nombre de compagnons employés ou autrement engagés par la personne exerçant le métier **ne doit en aucun cas dépasser un(e) apprenti(e) pour chaque compagnon (compagne)**. Vous trouverez de plus amples renseignements dans la section Apprentissage du site Web du gouvernement de l'Ontario à l'adresse [ontario.ca/fr/page/embaucher-une-apprentie](http://ontario.ca/fr/page/embaucher-une-apprentie)

### **Exigences du programme**

#### **Classification comme métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire**

Les règlements en vertu de la *Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés*, classifient chaque métier comme étant « à accréditation obligatoire » ou « à accréditation non obligatoire ». Ce métier est à accréditation non obligatoire.

Il incombe à l'apprenti(e) de remplir un dossier d'attestation de la formation, sous forme de registre. Le (la) parrain (marraine) et le (la) formateur(trice) doivent valider une fois que l'apprenti(e) a acquis les compétences liées au métier visé.

#### **Résumé de Compétences pour réussir**

Les Compétences pour réussir permettent aux gens de s'adapter à un monde en constant changement, afin de pouvoir travailler, apprendre et mieux vivre. Elles sont fondamentales pour l'acquisition d'autres compétences et très importantes pour des interactions sociales réussies. Ces compétences sont utiles à tout le monde, car elles aident les personnes à trouver un emploi, à progresser dans leur emploi actuel et à changer d'emploi, le cas échéant. Elles aident également les personnes à devenir des membres actifs de leur communauté et à réaliser un apprentissage réussi.

À la suite de recherches et de consultations approfondies, le gouvernement du Canada a lancé le nouveau modèle Compétences pour réussir, qui vient renouveler l'ancien cadre des compétences essentielles afin de mieux tenir compte des besoins du marché du travail actuel et futur.

Les profils de compétences essentielles propres aux professions sont disponibles en ligne. Ils seront mis à jour périodiquement aux fins d'harmonisation avec le nouveau modèle Compétences pour réussir que vous trouverez ici :

[modèle Compétences pour réussir](#).

### **Norme de rendement**

En général, la norme de rendement pour le métier de charpentier-menuisier général doit être exécutée, le cas échéant, selon et en conformité avec ce qui suit :

Normes de sécurité de l'industrie qui sont basées sur :

- Lois et règlements sur la santé et la sécurité au travail;
- Lois, règlements, codes et normes en vigueur sur le territoire (règlements municipaux, etc.);
- Politiques et procédures de l'entreprise;
- Toutes les spécifications des fabricants et les spécifications techniques applicables.

### **Autres certifications et formations suggérées ou requises**

Bien qu'un apprenti reçoive une formation en santé, sécurité et dans des domaines spécifiques à son métier pendant son apprentissage, il est important de savoir qu'il peut également être nécessaire de suivre d'autres formations en santé et sécurité au travail, ainsi que de renouveler ou de mettre à jour des certifications au cours de sa carrière, avant d'effectuer de nouveaux types de travaux.

## **Formation des apprentis : conseils à l'intention des apprentis, des parrains et des formateurs**

### **Conseils à l'intention des apprentis**

N'oubliez pas que l'apprentissage est un processus qui prend du temps. Voici une liste de conseils et d'outils supplémentaires qui vous permettront de tirer le maximum de votre formation par l'apprentissage.

- Adoptez sans délai des procédures de travail sécuritaire afin de créer de bonnes habitudes;
- Utilisez votre registre comme journal de bord pour faire le suivi des compétences acquises;
- Examinez votre plan d'apprentissage avec votre conseiller(ère) en formation, votre formateur(trice) ou votre parrain (marraine);
- Discutez de vos besoins de formation avec votre formateur(trice) et/ou votre parrain (marraine);
- Écoutez les suggestions de votre formateur(trice);
- Posez des questions à votre formateur ou formatrice si vous n'êtes pas certain ou certaine de la compétence que vous devez acquérir ou des outils ou du matériel que vous devez utiliser pour effectuer votre travail;
- Faites preuve d'enthousiasme et adoptez de bonnes habitudes de travail;
- Une fois que vous avez démontré avoir acquis une compétence, validez-la avec votre formateur(trice).

***Pour tirer le meilleur parti de cette expérience de mentorat, demandez à être exposé(e) à toute l'étendue du métier; rencontrez régulièrement votre parrain (marraine) ou votre formateur(trice) pour discuter de vos progrès, poser des questions et demander une rétroaction.***

### Conseils à l'intention des parrains

- Choisissez un(e) formateur(trice) qui a de bonnes aptitudes à la communication et qui travaille bien avec les autres.
- Assurez-vous que l'apprenti(e) travaille toujours sous la direction d'un formateur ou d'une formatrice qualifiée ou qu'il ou elle y a accès;
- Invitez-le (la) formateur(trice) à suivre des cours de perfectionnement (p. ex., programme de formation des formateurs, programmes à l'intention des mentors, etc.);
- Définissez des attentes claires et faites participer l'apprenti(e) et le (la) formateur(trice) à l'élaboration du plan d'apprentissage;
- Encouragez l'adoption d'habitudes de travail sécuritaires;
- Donnez du temps au (à la) formateur(trice) pour démontrer les compétences à l'apprenti(e);
- Donnez des occasions et du temps à l'apprenti(e) pour qu'il ou elle apprenne le métier;
- Veillez à ce que l'apprenti(e) reçoive la formation en milieu de travail diversifiée présentée dans ce document;
- Reconnaissez le bon rendement;
- Observez fréquemment;
- Donnez une rétroaction constructive et faites régulièrement des évaluations du rendement auxquelles participent l'apprenti(e) ainsi que le (la) formateur(trice);
- Servez-vous du registre comme d'un outil de suivi dans le cadre des évaluations régulières du rendement;
- Remplissez la validation des ensembles de compétences dès que l'apprenti(e) a démontré avoir acquis les compétences visées;
- Le contenu détaillé de chaque compétence ne constitue pas une liste inclusive; il s'agit plutôt d'une illustration de l'orientation voulue pour l'acquisition de chaque compétence.

### Conseils à l'intention des formateurs

Les formateurs doivent veiller à ce que les apprentis acquièrent les compétences qui sont indiquées dans le présent document. Voici une liste de conseils et d'outils qui visent à aider les formateurs à superviser les apprentis :

- Faites preuve d'habitudes exemplaires de prudence au travail;
- Donnez des occasions et du temps à l'apprenti(e) pour qu'il ou elle apprenne le métier;
- Traitez les apprentis équitablement et avec respect;
- Examinez le registre avec l'apprenti(e) et mettez au point un plan d'apprentissage;
- Établissez des attentes claires et reconnaissez le bon rendement;
- Exposez les apprentis à toute la portée du métier en leur offrant une formation sur les compétences décrites dans le présent document;
- Encouragez l'apprenti(e) à poser des questions et répondez-y;
- Faites preuve de patience;
- Expliquez et démontrez les compétences;
- **Rencontrez régulièrement l'apprenti(e) pour discuter de ses progrès;**
- Donnez régulièrement de la rétroaction;
- Lorsque l'apprenti(e) a acquis des compétences, validez-les;
- Servez-vous du registre comme d'un guide pour évaluer les compétences dans chacun des domaines. En utilisant le registre, les formateurs pourront guider le processus et aider les apprentis à acquérir les compétences énoncées dans ce document.

***La meilleure expérience de mentorat consiste à donner à l'apprenti(e) une formation et une exposition aussi complètes que possible à toute la portée du métier. Si cela n'est pas possible, aidez la personne à trouver d'autres moyens d'y parvenir.***

## Avis de collecte de renseignements personnels

1. À tout moment durant votre formation par l'apprentissage, on pourra vous demander de présenter ce registre à votre bureau de service local. Vous devrez produire l'attestation de fin d'apprentissage signée au bureau de service local afin de terminer votre programme. Le bureau de service local utilisera vos renseignements personnels pour administrer et financer le système de formation par l'apprentissage de l'Ontario, notamment pour confirmer que vous avez terminé votre apprentissage et pour délivrer votre certificat d'apprentissage.
2. Le bureau de service local communiquera des renseignements concernant la fin de votre programme d'apprentissage et votre certificat d'apprentissage à Métiers spécialisés Ontario, qui en a besoin pour s'acquitter de ses responsabilités.
3. Vos renseignements personnels sont recueillis, utilisés et divulgués par le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences en vertu de la *Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés (LOPMS)*.
4. Pour toute question concernant la collecte, l'utilisation et la divulgation par le Ministère de vos renseignements personnels, prière de contacter :

Responsable, InfoCentre Emploi Ontario

Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences

33, rue Bloor Est, 2<sup>e</sup> étage, Toronto (Ontario) M7A 2S3

Sans frais : 1-800-387-5656; Toronto : 416-326-5656

Service ATS : 1-866-533-6339 ou 416-325-4084



**1451.0 Se Protéger Et Protéger Les Autres**

**Objectif Général De Rendement**

Se protéger et protéger les autres en respectant les lois sur la sécurité au travail, en utilisant le matériel de protection individuelle, en appliquant les mesures de sécurité de l'atelier et du chantier, en respectant les consignes établies en cas d'accident ou de danger et les consignes de sécurité-incendie, en construisant et en installant une échelle, en travaillant sur une échelle, en entretenant une échelle et en utilisant du matériel d'arrimage, un échafaudage volant, une plateforme élévatrice motorisée, une nacelle et une chaise de gabier.

**Compétences**

**1451.01 Respecter les lois sur la sécurité au travail**, y compris *la Loi sur les accidents du travail, la Loi sur la santé et la sécurité au travail* et d'autres lois, ainsi que les exigences relatives au SIMDUT, en consultant les documents sur la sécurité sur le chantier conformément aux politiques et aux procédures du lieu de travail.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**\* Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

**1451.02 Utiliser le matériel de protection individuelle** en choisissant, en portant et en entretenant divers types de respirateurs, dont des respirateurs portatifs Scott, un casque, des lunettes étanches, des lunettes de sécurité, un masque facial, des chaussures et des gants de sécurité, des protecteurs auriculaires, des vêtements de protection spéciaux et des dispositifs antichute afin de protéger les yeux, les oreilles, les pieds, la tête, les voies respiratoires et le corps contre les blessures et en s'assurant que ce matériel est bien ajusté et qu'il offre une protection optimale conformément aux spécifications des fabricants, aux normes de l'Association canadienne de normalisation (CSA), à la Loi sur la santé et la sécurité au travail et aux politiques et procédures du lieu de travail.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1451.03 Appliquer les mesures de sécurité de l'atelier et du chantier** en prévoyant des voies d'accès et de sortie sur le chantier, en utilisant des méthodes de levage et de manutention de matériaux, de matériel et du propane appropriées, en utilisant des dispositifs de protection électrique et un dispositif de protection sur les outils et le matériel, en observant de bonnes méthodes d'entretien du lieu de travail, en éliminant et en isolant les dangers et en en avisant les autres travailleurs, en construisant et en installant des dispositifs de protection sur le chantier (clôtures, allées piétonnières couvertes, etc.) afin de protéger le public et les autres travailleurs, en observant les consignes de sécurité spéciales du personnel médical, en recourant à des techniques de manutention et de mise au rebut sécuritaires pour les matières dangereuses et en signalant les dangers et les accidents à son superviseur immédiat conformément à la Loi sur la santé et la sécurité au travail et aux politiques et procédures du lieu de travail.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1451.04**     **Respecter les consignes établies en cas d'accident ou de danger**, y compris en remplissant des documents et en faisant rapport conformément à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et aux politiques et procédures du lieu de travail.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1451.05**     **Respecter les consignes de sécurité-incendie** en inspectant le lieu de travail pour repérer les dangers et en prenant les mesures appropriées, en repérant et en actionnant les alarmes, en avisant les autres des dangers, en choisissant des extincteurs d'incendie, en mettant en pratique des techniques de lutte contre les incendies de classe A, B, C et D et en signalant les problèmes relatifs aux méthodes et au matériel (état de fonctionnement des extincteurs, étiquettes signées tous les mois) conformément à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et aux politiques et procédures du lieu de travail.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1451.06**     **Construire une échelle** conformément à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et aux politiques et procédures du lieu de travail.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1451.07**     **Installer une échelle** constituée de matériaux de dimensions et de types requis en ne la peignant pas, en vérifiant si elle présente des défauts, en choisissant la bonne longueur, en la plaçant à la bonne hauteur et selon un angle approprié et en la fixant au besoin, conformément à *la Loi sur la santé* et la sécurité au travail et aux politiques et procédures du lieu de travail.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1451.08**     **Travailler sur une échelle** en montant et en descendant de façon sécuritaire, en maintenant en tout temps trois points de contact, en adoptant une bonne position, en portant le dispositif antichute requis, en assurant une prise conforme à la loi au point de jonction du palier supérieur et en évitant les obstacles (sources de chaleur, sources électriques, tuyaux et systèmes de ventilation, obstructions physiques, matériel rotatif, etc.) conformément à *la Loi sur la santé et la sécurité au travail* et aux politiques et procédures du lieu de travail.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1451.09**     **Entretien des échelles** en vérifiant avant, pendant et après leur utilisation si elles présentent des défauts et si elles sont endommagées, en réparant immédiatement les échelles construites sur place, en enlevant la graisse et la saleté sur celles-ci, en les retirant du chantier au besoin, en signalant les défauts aux autres travailleurs et au superviseur et en les entreposant conformément à *la Loi sur la santé et la sécurité au travail* et aux politiques et procédures du lieu de travail.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1451.10**     **Utiliser du matériel d'arrimage** (élingues, crochets coulissants, cordes, crochets de sécurité, manilles, palans à moufles, sangles à cliquet) pour arrimer et lever en tenant compte de la sécurité et en utilisant les signaux de levage internationaux conformément aux spécifications des fabricants, aux méthodes d'arrimage de l'Association ontarienne de la sécurité dans la construction, à *la Loi sur la santé et la sécurité au travail* et aux politiques et procédures du lieu de travail.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1451.11 Utiliser un échafaudage volant** en déployant les stabilisateurs, en installant la flèche, des contrepoids et des attaches, en fixant des câbles de sécurité indépendants, en inspectant visuellement les câbles, en installant des garde-fous et des filets appropriés, en s'assurant que la charge est appropriée, en descendant et en montant de façon sécuritaire (p. ex., au moyen d'une échelle distincte), en travaillant correctement sur une plateforme et en portant un dispositif antichute approprié conformément aux directives du fabricant, à *la Loi sur la santé et la sécurité au travail* et aux politiques et procédures du lieu de travail.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1451.12 Utiliser une plateforme élévatrice motorisée** en vérifiant au préalable son fonctionnement et en consignait les résultats, en déployant les stabilisateurs, en fixant des câbles de sécurité indépendants, en inspectant visuellement les câbles, en installant des garde-fous et des filets appropriés, en s'assurant que la charge est appropriée, en descendant et en montant de façon sécuritaire (p. ex., au moyen d'une échelle distincte), en travaillant correctement sur la plateforme et en portant un dispositif antichute approprié conformément aux directives du fabricant, à *la Loi sur la santé et la sécurité au travail* et aux politiques et procédures du lieu de travail.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1451.13 Utiliser une nacelle et une chaise de gabier** en déployant les stabilisateurs, en installant la flèche, des contrepoids et des attaches, en fixant des câbles de sécurité indépendants, en inspectant visuellement les câbles, en installant des garde-fous et des filets appropriés, en s'assurant que la charge est appropriée, en descendant et en montant de façon sécuritaire (p. ex., au moyen d'une échelle distincte), en travaillant correctement sur la plateforme et en portant un dispositif antichute approprié conformément aux directives du fabricant, à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et aux politiques et procédures du lieu de travail.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

---

**1452.0 Utiliser Des Outils Et Du Matériel**

**Objectif Général De Rendement**

Utiliser des outils et du matériel dont des outils à main, des outils motorisés portatifs et des outils et du matériel motorisés stationnaires, concevoir des gabarits et des modèles et utiliser des gabarits et des modèles préfabriqués et fabriqués.

---

**Compétences**

**1452.01 Utiliser des outils à main** pour dessiner et tracer, marteler et cogner, planer et raboter, denter, tenir et soutenir, racler et abraser, percer, tarauder et fileter en choisissant les outils adaptés à la tâche, en entretenant les outils et en respectant les limites d'utilisation de manière à travailler de façon sécuritaire, conformément aux spécifications des fabricants et aux pratiques exemplaires de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**\* Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

**1452.02 Utiliser des outils motorisés portatifs**, y compris des scies (scie circulaire, scie à chaîne, tronçonneuse, scie alternative), des perceuses, des toupies, des rabots, des ponceuses, des cloueuses (pneumatiques, d'agrafes, de vis), des cloueuses à cartouche, des tournevis électriques, des outils à essence, des mortaiseuses, des meules et du matériel et des accessoires de soudage (génératrices, unités de chauffage au propane et compresseurs) en choisissant, en employant, en inspectant, en entretenant et en entreposant ceux-ci conformément aux spécifications des fabricants, à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et aux pratiques exemplaires de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1452.03 Utiliser des outils et du matériel motorisés stationnaires** tels que des dégauchisseuses, des raboteuses, des perceuses à colonne, des meules, des scies (scie circulaire à table, scie à ruban, scie radiale, scie à onglet), des ponceuses et leurs accessoires en choisissant, en employant, en inspectant, en entretenant et en entreposant ceux-ci conformément aux spécifications des fabricants, à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et aux pratiques exemplaires de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1452.04 Concevoir des gabarits et des modèles** conformément aux plans, aux spécifications des fabricants et aux pratiques exemplaires de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1452.05 Utiliser des gabarits et des modèles préfabriqués et fabriqués** conformément aux spécifications des fabricants et aux pratiques exemplaires de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

---

**1453.0 Établir Les Méthodes De Construction****Objectif Général De Rendement**

Établir la façon de procéder à la construction en effectuant des calculs liés au métier, en dessinant des croquis, en consultant les plans et les croquis, en communiquant avec les collègues de travail, les superviseurs et d'autres gens de métier, en mettant en pratique l'information écrite et orale liée au métier, en déterminant la manière d'installer des matériaux préfabriqués ou du matériel, en organisant le chantier et en évaluant les besoins en matériaux.

**Compétences**

**1453.01 Effectuer des calculs liés au métier** en utilisant des fractions, des décimales, des rapports et des pourcentages, en mesurant des longueurs, des superficies et des volumes (dans le système métrique et impérial), y compris des calculs d'angle et de triangle et l'utilisation du théorème de Pythagore, et appliquer des notions de base en géométrie (lignes, angles, triangles, polygones, cercles, ellipses) à cette fin.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

\* Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).

**1453.02 Dessiner des croquis** comportant les vues et les dimensions requises, ainsi que l'information transmise à partir d'instructions orales ou écrites, contenue dans des dessins officiels ou transmise à la suite d'une inspection du chantier afin de mettre au clair les détails et les communiquer aux autres.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1453.03 Consulter les plans et les croquis**, y compris les plans du terrain et les plans d'arpentage, les plans architecturaux, structuraux, mécaniques et électriques, les vues en coupe, le cahier des charges et les calendriers des travaux (portes, finition des pièces, boulons d'ancrage, quincaillerie, etc.) afin d'établir les exigences et la méthode de construction conformément aux normes architecturales en prenant les mesures dans le système métrique et impérial et en portant une attention particulière aux plans conformes à l'exécution, aux avis de changements envisagés, aux addendas et aux ordres de modification.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1453.04 Communiquer avec les collègues de travail, les superviseurs et d'autres gens de métier** en personne, par téléphone, par radio et par écrit en s'assurant que l'information circule de manière claire, concise et précise conformément aux politiques et procédures de l'entreprise et aux pratiques exemplaires de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1453.05 Mettre en pratique l'information écrite et orale liée au métier** en recourant à des méthodes de résolution de problèmes établies, en expliquant les décisions et les mesures prises aux autres travailleurs et aux superviseurs et en faisant rapport oralement ou par écrit de façon claire et précise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1453.06**     **Établir comment procéder pour installer des matériaux préfabriqués ou du matériel** en mettant à profit ses connaissances sur les exigences de construction, en consultant des manuels, en respectant les spécifications et les recommandations des fabricants ainsi que la réglementation, en déterminant les types de système et de composants à utiliser et en prenant connaissance de toute information nécessaire en vue de mener à terme le travail conformément à tous les règlements et aux politiques et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1453.07**     **Organiser le chantier** en coordonnant le travail des gens de métier et l'utilisation des matériaux sur le chantier conformément aux calendriers des travaux et aux pratiques exemplaires de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1453.08**     **Évaluer les besoins en matériaux** à partir des plans, des dessins et du cahier des charges conformément aux méthodes d'évaluation reconnues.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

---

**1454.0 Préparer Le Chantier En Vue De La Construction****Objectif Général De Rendement**

Préparer le chantier en vue de la construction en préparant le site, en traçant l'emplacement des bâtiments selon les plans de terrain et de fondation, en traçant l'emplacement des pieux et des caissons de fondation et d'étais et en installant ceux-ci, en installant des étais pour stabiliser les tranchées, les voies de circulation et les bâtiments, en préparant le terrain pour une fondation en bois traité et des dalles au sol, en effectuant une reprise en sous-oeuvre et en planifiant l'aménagement de voies d'accès et de sortie sur le chantier

**Compétences**

**1454.01 Préparer le site** en évaluant l'état du sol, les problèmes relatifs à l'eau et les besoins d'étais, en modifiant au besoin les plans, en s'informant sur l'emplacement des installations de services publics, en relevant les points d'arpentage, en érigeant des barricades et des palissades, en prenant les dispositions pour faire excaver le terrain et enlever la terre, en établissant si l'état du sol est approprié, en gérant les déchets de surface et de terre et en prenant des dispositions pour faire enlever les déchets conformément au Code du bâtiment de l'Ontario, aux documents du lieu de travail tels que les documents d'instructions du chantier, au SIMDUT et aux lois environnementales.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

\* Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).

**1454.02 Tracer l'emplacement des bâtiments selon les plans de terrain et de fondation** en établissant le périmètre de base, en relevant les coins, en jalonnant les côtés (y compris les saillies et les enclaves), en utilisant du matériel de traçage et d'arpentage (niveau de constructeur, niveau d'eau, niveau laser, théodolite, dispositif GPS et tachéomètre électronique), en construisant et en mettant en place des planches de repère et en s'assurant que toutes les mesures respectent les tolérances spécifiées et les règlements municipaux.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1454.03 Tracer l'emplacement des pieux et des caissons de fondation et d'étaillage** en consultant les plans et en marquant les emplacements, notamment avec un théodolite, un tachéomètre électronique, un dispositif GPS et un niveau laser conformément aux plans, au cahier des charges, au Code du bâtiment de l'Ontario et aux règlements municipaux.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1454.04**     **Installer les pieux et les caissons de fondation et d'étaisage** en les coupant à la hauteur voulue et en les ancrant avec des attaches et des raidisseurs afin de prévenir les mouvements latéraux, en guidant la machine d'enfoncement de pieux et en réglant la puissance de la machine de même que l'angle et la profondeur de fonçage conformément au cahier des charges et à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1454.05**     **Installer des étais pour stabiliser les tranchées, les voies de circulation et les bâtiments** en choisissant les matériaux spécifiés, en mettant en place le bois de garnissage, les raidisseurs, les cales, les poteaux en T, les traverses, les vérins, les attaches et les échafaudages, en les calant et en les ancrant pour éviter qu'ils ne glissent, en installant les coffrages et les cales, en coulant le béton ou le coulis, en consolidant les ouvrages conformément au cahier des charges, en relevant et en signalant les dangers liés à l'état du sol et en étayant conformément à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1454.06 Préparer le terrain pour une fondation en bois traité et des dalles au sol** en remblayant et en nivelant le terrain avec des pelles et en dirigeant l'excavation conformément aux plans, aux spécifications des fabricants et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1454.07 Effectuer une reprise en sous-œuvre** en choisissant les matériaux requis, en mettant en place les cales et les étais, en excavant aux emplacements appropriés, en installant les coffrages et en coulant le béton conformément au cahier des charges et aux pratiques exemplaires de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1454.08 Planifier l'aménagement de voies d'accès et de sortie sur le chantier** pour les matériaux, l'équipement, le stationnement et le personnel conformément aux conditions du chantier, aux pratiques exemplaires de l'industrie et à *la Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

---

**1455.0 Effectuer Des Travaux De Coffrage****Objectif Général De Rendement**

Effectuer des travaux de coffrage en traçant l'emplacement des pièces en acier noyé et en construisant et en installant ces pièces, en traçant, en construisant et en installant des coffrages à semelle, des coffrages de colonne, de pilier et de chapiteau et des coffrages de mur, en traçant et en construisant des gabarits et des modèles en vue d'installer des goujons et des boulons d'ancrage, en traçant, en construisant et en installant des coffrages de poutre et de poutrelle, en traçant l'emplacement des étais et en construisant et en installant ces étais, en traçant et en installant des coffrages de dalle, en traçant l'emplacement des dalles au sol et en construisant et en installant ces dalles, en traçant, en construisant et en installant des coffrages d'escalier, de rampe et de voie de circulation, des coffrages glissants, divers systèmes de coffrage de mur amovibles, des coffrages destinés à enrober l'acier structurel, des coffrages à béton isolés, en enlevant des coffrages à béton, en effectuant un essai d'affaissement du béton, en réétoyant les structures mises en place, en entreposant les coffrages, en coulant, en consolidant et en finissant le béton, en contrôlant le temps de durcissement du béton, en traçant l'emplacement de systèmes préfabriqués et du béton précontraint et en installant ces systèmes et le béton précontraint et en traçant, en construisant et en installant des coffrages de coulis.

**Compétences**

**1455.01 Tracer l'emplacement des pièces en acier noyé**, y compris des pièces en acier d'armature, des étriers, du treillis soudé, des boulons d'ancrage, des fers d'angle, des tôles fortes de construction, des nez antidérapants, des manchons, des pièces de main courante et des chaises à béton conformément aux dessins techniques et au cahier des charges.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

\* Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).

**1455.02 Construire des pièces en acier noyé**, y compris des pièces en acier d'armature, des étriers, du treillis soudé, des boulons d'ancrage, des fers d'angle, des tôles fortes de construction, des nez antidérapants, des manchons, des pièces de main courante et des chaises à béton, en cintrant et en coupant conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.03 Installer des pièces en acier noyé**, y compris des pièces en acier d'armature, des étriers, du treillis soudé, des boulons d'ancrage, des fers d'angle, des tôles fortes de construction, des nez antidérapants, des manchons, des pièces de main courante et des chaises à béton conformément aux dessins techniques et aux spécifications indiquées sur les plans.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.04 Tracer des coffrages à semelle** en rapportant à partir des points désignés les lignes du bâtiment avec du matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.05 Construire des coffrages à semelle** conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.06 Installer des coffrages à semelle** en relevant et en signalant des problèmes de sol évidents, en enfonçant des pieux, en coupant et en installant des panneaux latéraux, en alignant, en soutenant et en installant des étrésillons, des attaches, des clavettes et des barrières contre l'humidité, comme l'exigent le cahier des charges et les codes du bâtiment, et en utilisant de l'acier d'armature conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.07 Tracer des coffrages de colonne, de pilier et de chapiteau** en rapportant à partir des points désignés les lignes du bâtiment avec du matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.08 Construire des coffrages de colonne, de pilier et de chapiteau** conformément aux plans, aux spécifications des fabricants et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.09 Installer des coffrages de colonne, de pilier et de chapiteau** en plaçant au besoin des gabarits, en découpant et en construisant des panneaux de coffrage avec les découpages et ouvrages provisoires nécessaires ou en érigeant des coffrages préfabriqués (p. ex., des coffrages Sonotube), en érigeant des panneaux pour les colonnes et les piliers, en installant à des intervalles appropriés des brides de colonne et en aplombant et en renforçant comme il est spécifié conformément aux dessins, au cahier des charges et à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.10 Tracer des coffrages de mur** en rapportant à partir des points désignés les lignes du bâtiment avec du matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.11 Construire des coffrages de mur** conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.12 Installer des coffrages de mur** en plaçant des gabarits, des panneaux inférieurs, des montants de mur et des revêtements de coffrage, en créant des engravures de poutre, en installant des accessoires encastrés, en installant des attaches murales, des raidisseurs et des ouvrages provisoires, en installant du revêtement mural intérieur, des poteaux et des raidisseurs aux attaches murales, en alignant, en aplombant et en renforçant les murs, en installant des cloisons, des renforts pour les coffrages d'interruption et les joints et des panneaux préfabriqués conformément aux dessins, au cahier des charges et à *la Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.13 Tracer des gabarits en vue d'installer des goujons et des boulons d'ancrage** en rapportant à partir des points désignés les lignes du bâtiment avec du matériel de traçage, conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.14 Construire des gabarits en vue d'installer des goujons et des boulons d'ancrage** en les assemblant, en les plaçant sur les coffrages selon les lignes de référence et en installant les boulons d'ancrage à la hauteur requise conformément au cahier des charges et aux dessins techniques.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.15 Tracer des coffrages de poutre et de poutrelle** en rapportant à partir des points désignés les lignes du bâtiment avec du matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.16 Installer des coffrages de poutre et de poutrelle** conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.17 Installer des coffrages de poutre et de poutrelle** en érigeant des étais pour les échafaudages avec des longrines et des poutrelles à la hauteur appropriée ou des étais en T à des intervalles donnés, en construisant et en mettant en place le dessous et les côtés des poutres, en installant les attaches, les raidisseurs et les pièces rapportées et en alignant, en aplombant et en renforçant conformément aux dessins, au cahier des charges et aux pratiques exemplaires de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.18 Tracer l'emplacement des étais** avec du matériel de traçage conformément aux dessins techniques et au cahier des charges.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.19 Construire des étais** conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.20**     **Installer des étais** avec des outils manuels et du matériel mécanique conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.21**     **Tracer des coffrages de dalle** en rapportant à partir des points désignés les lignes du bâtiment avec du matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.22**     **Installer des coffrages de dalle**, y compris des coffrages volants en érigeant des étais pour un échafaudage ou en installant des vérins à vis avec des longrines et des poutrelles et en les ajustant à la hauteur voulue, en mettant en place, en gainant, en construisant et en installant des ouvrages provisoires, en installant les coffrages d'interruption requis pour les joints de dilatation ou de construction et en installant des tuyaux de nivellement à la hauteur voulue conformément aux dessins, au cahier des charges et à la Loi sur la santé et la sécurité au travail.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.23 Tracer l'emplacement des dalles au sol** en rapportant à partir des points désignés les lignes du bâtiment avec du matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.24 Installer des dalles au sol** en mettant en place au besoin des pare-vapeur et de l'isolant rigide sur le périmètre, en nivelant, en installant, en alignant et en étayant les coffrages sur le périmètre, en aménageant des joints de dilatation, en installant des cueillies, de l'acier d'armature, des piquets de nivellement et des joints Waterstop, en traçant l'emplacement des murs, en installant les boulons d'ancrage et d'autres pièces encastrées et en traçant l'emplacement des joints de retrait conformément aux dessins, au cahier des charges et à la Loi sur la santé et la sécurité au travail.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.25 Tracer des coffrages d'escalier** en calculant l'inclinaison et le giron conformément à la réglementation municipale et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.26 Construire des coffrages d'escalier** conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.27 Installer des coffrages d'escalier** en mettant en place des étais, des pièces de soutènement et des sous-faces, en traçant l'emplacement des limons et des contremarches, en prévoyant les nez-de-marche et les semelles, en prenant les dispositions pour installer la main courante et en mettant en place les raidisseurs et les pièces de soutènement conformément au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.28 Tracer des coffrages de rampe et de voie de circulation** en rapportant à partir des points désignés les lignes du bâtiment avec du matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.29 Construire des coffrages de rampe** et de voie de circulation conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.30 Installer des coffrages de rampe et de voie de circulation** en utilisant des coffrages de paroi selon la pente voulue et en installant des coffrages pour les bordures en prévoyant installer des mains courantes conformément aux dessins, au cahier des charges, au Code du bâtiment de l'Ontario et aux normes en vigueur pour accommoder les personnes handicapées (en ce qui concerne les pentes et les mains courantes).

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.31 Tracer des coffrages glissants** en rapportant à partir des points désignés les lignes du bâtiment avec du matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.32 Construire des coffrages glissants** conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.33 Installer des coffrages glissants** selon les dessins techniques en positionnant et en fixant des pièces de quincaillerie spéciales, en installant des vérins hydrauliques, en installant au besoin une plateforme de travail et un échafaudage et en supervisant le déplacement des coffrages sous la direction de l'ingénieur du chantier conformément aux dessins, au cahier des charges et à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.34 Tracer divers systèmes de coffrage de mur amovibles** avec du matériel de traçage conformément aux dessins techniques et au cahier des charges.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.35 Construire divers systèmes de coffrage de mur amovibles** en rapportant à partir des points désignés les lignes du bâtiment avec du matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.36 Installer divers systèmes de coffrage de mur amovibles** selon les spécifications techniques en utilisant du matériel d'arrimage et de levage (y compris un câble stabilisateur), en installant au besoin une plateforme de travail et un échafaudage, en mettant en place le coffrage en le boulonnant dans le béton coulé antérieurement, en aplombant et en étayant et en installant des pièces de quincaillerie encastrées conformément aux dessins, au cahier des charges et à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.37 Tracer des coffrages destinés à enrober l'acier structurel** en rapportant à partir des points désignés les lignes du bâtiment avec du matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.38 Construire des coffrages destinés à enrober l'acier structurel** conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.39 Installer des coffrages destinés à enrober l'acier structurel** dans du béton en installant au besoin des attaches suspendues, en étayant, en mettant en place le coffrage des poutres, les raidisseurs et les plaques, et en alignant et en soutenant conformément aux dessins techniques, au cahier des charges et aux pratiques exemplaires de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.40 Tracer des coffrages à béton isolés** en rapportant à partir des points désignés les lignes du bâtiment avec du matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.41 Construire des coffrages à béton isolés** conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.42 Installer des coffrages à béton isolés** conformément aux spécifications des fabricants et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.43 Enlever des coffrages à béton** lorsque le béton a suffisamment durci en retirant les pièces de soutien, les renforts, les attaches, les raidisseurs, les goujons et les panneaux, en arrimant et en levant le matériel et en retirant les étais, les panneaux inférieurs, les ouvrages provisoires et les échafaudages conformément aux dessins, au cahier des charges et aux pratiques exemplaires de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.44 Procéder à un essai d'affaissement du béton** conformément aux dessins, au cahier des charges et aux pratiques exemplaires de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.45 Réétayer les structures mises en place** en réinstallant des vérins conformément aux dessins, au cahier des charges et à *la Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.46 Entreposer les coffrages** en les plaçant dans des endroits désignés à cette fin conformément aux dessins, au cahier des charges, à la Loi sur la santé et la sécurité au travail et aux pratiques exemplaires de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.47**     **Couler du béton** conformément aux dessins, au cahier des charges et à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.48**     **Consolider le béton** à l'aide d'outils de consolidation électriques et manuels conformément aux dessins, au cahier des charges, à *la Loi sur la santé et la sécurité au travail* et aux spécifications du fabricant.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.49**     **Finir le béton** à l'aide d'outils de finition électriques et manuels conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.50**     **Contrôler le temps de durcissement du béton** en tenant compte des conditions environnementales, en chauffant, en installant des panneaux, en isolant et en utilisant des additifs conformément aux plans, aux normes de la CSA et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.51**     **Tracer l'emplacement des systèmes préfabriqués et du béton précontraint** en rapportant à partir des points désignés les lignes du bâtiment avec du matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.52**     **Installer des systèmes préfabriqués et du béton précontraint** à l'aide de machines telles que des grues et des camions à flèche conformément aux dessins techniques et au cahier des charges.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.53 Tracer des coffrages de coulis** conformément aux dessins techniques et au cahier des charges.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.54 Construire des coffrages de coulis** conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1455.55 Installer des coffrages de coulis** en les fixant mécaniquement avec un outil à cartouche, des vis de scellement et des clous à béton conformément aux dessins techniques et au cahier des charges.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

---

**1456.0 Construire Une Charpente De Plancher Et De Mur**

**Objectif Général De Rendement**

Construire une charpente de plancher et de mur en traçant, en construisant et en installant une fondation en bois traité, en traçant et en installant une charpente de plancher, en traçant, en construisant et en installant les murs d'une charpente à plateforme et les murs d'une charpente à claire-voie, en traçant une charpente éconergétique, en traçant, en construisant et en installant des unités modulaires fabriquées en usine, en construisant une cavité acoustique et pare-feu et des murs mitoyens et en construisant une charpente pour les installations utilitaires et de services publics d'un bâtiment.

---

**Compétences**

**1456.01 Tracer une fondation en bois traité** en rapportant à partir de points désignés les lignes du bâtiment avec du matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**\* Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

**1456.02 Construire une fondation en bois traité** conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1456.03**     **Installer une fondation en bois traité** en plaçant les murs sur les semelles tracées conformément aux dessins, au cahier des charges et à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1456.04**     **Tracer une charpente de plancher** en rapportant à partir de points désignés les lignes du bâtiment avec du matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1456.05**     **Installer une charpente de plancher** en utilisant des joints d'étanchéité, des appuis et des poutres (lamellées, composées, en acier, en bois plein), en étayant les poutres, en plaçant des poutrelles (de bois en I, en treillis, préfabriquées, en réseau triangulé, etc.), des dispositifs de suspension, en entretoisant, en calant, en ébarbant les ouvertures et en mettant en place le revêtement à l'aide des pièces de fixation et des adhésifs spécifiés conformément aux plans, au cahier des charges et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1456.06 Tracer les murs d'une charpente à plateforme** en rapportant à partir de points désignés les lignes du bâtiment avec du matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1456.07 Construire les murs d'une charpente à plateforme** conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1456.08 Installer les murs d'une charpente à plateforme** en traçant les sablières et les lisses et l'emplacement des murs sur le sous-plancher, en traçant et en installant des poteaux de métal et en bois, en installant le revêtement, en élevant, en aplombant et en étayant les murs et en soutenant et en calant l'installation conformément aux plans, au cahier des charges et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1456.09 Tracer les murs d'une charpente à claire-voie** en rapportant à partir de points désignés les lignes du bâtiment avec du matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1456.10 Construire les murs d'une charpente à claire-voie** conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1456.11 Installer les murs d'une charpente à claire-voie** en traçant les sablières et les lisses et l'emplacement des murs sur les lisses, en installant des poteaux en bois, en fixant des lisses aux poteaux au plafond du premier plancher, en installant un coupe-feu entre les planchers, en élevant, en aplombant et en étayant les murs et en soutenant et en calant l'installation conformément aux plans, au cahier des charges et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1456.12 Tracer une charpente éconergétique** à l'aide de matériel de traçage conformément aux dessins techniques et au cahier des charges.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1456.13 Tracer des unités modulaires fabriquées en usine**, y compris des panneaux structuraux isothermes, en rapportant à partir de points désignés les lignes du bâtiment avec du matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1456.14 Construire des unités modulaires fabriquées en usine**, y compris des panneaux structuraux isothermes conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1456.15**     **Installer des unités modulaires fabriquées en usine**, y compris des panneaux structuraux isothermes en appariant les sections aux emplacements, en installant, en étayant et en fixant les unités et en en finissant l'intérieur et l'extérieur conformément aux plans.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1456.16**     **Construire une cavité acoustique et pare-feu et des murs mitoyens** conformément aux plans, au Code du bâtiment de l'Ontario, au Code de prévention des incendies et à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1456.17**     **Construire une charpente pour les installations utilitaires et de services publics d'un bâtiment** conformément aux plans de construction, au cahier des charges et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

---

**1457.0 Construire Une Charpente De Toit Et De Plafond****Objectif Général De Rendement**

Construire une charpente de toit et de plafond en traçant, en construisant et en installant un toit de pente égale, en traçant et en installant des solives et des appuis de plafond, en traçant et en construisant un toit de pente inégale, en installant un toit de pente égale et inégale, en traçant l'emplacement des fermes conçues sur le chantier et en les construisant, en traçant l'emplacement des fermes construites en usine et en les installant, en traçant un toit comportant des ouvertures pour des lucarnes, en construisant et en installant des ouvertures pour des lucarnes, en traçant, en construisant et en installant des lucarnes, en traçant un toit comportant des ouvertures pour des puits de lumière, en construisant et en installant des ouvertures pour des puits de lumière, en traçant, en construisant et en installant un toit plat et un toit ornemental et en installant des substrats de toit..

**Compétences**

**1457.01 Tracer un toit de pente égale** en calculant et en mesurant la longueur des chevrons et des lignes, en raccourcissant, en abaissant et en découpant les angles à l'aide d'une équerre de charpentier et en recourant au théorème de Pythagore, aux déplacements successifs et à l'échelle pleine grandeur conformément aux spécifications indiquées sur les plans, au Code du bâtiment de l'Ontario et aux pratiques exemplaires de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

\* Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).

**1457.02 Construire un toit de pente égale** conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1457.3 Installer un toit de pente égale** conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1457.4 Tracer des solives et des appuis de plafond** à l'aide de matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1457.5 Installer des solives et des appuis de plafond** conformément aux plans, au cahier des charges et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1457.6 Tracer un toit de pente inégale** en déterminant la pente afin de lever les sablières, ainsi que l'emplacement des joints et des renforts à l'aide de matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1457.7 Construire un toit de pente inégale** conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1457.8 Installer un toit de pente égale et inégale** en mettant en place des chevrons (chevrons de long pan, arêtiers, empannons, arêtiers de noue) selon la pente, en coupant et en installant des entrails retroussés et des lisses et en installant l'ossature des murs pignons et des soffites conformément au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1457.9 Tracer l'emplacement de fermes conçues sur le chantier** à l'aide de matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1457.10 Construire des fermes conçues sur le chantier** en vérifiant la qualité du bois utilisé et en clouant les goussets sur les joints conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1457.11 Tracer l'emplacement de fermes construites en usine**, y compris pour des systèmes de toiture à intersection, en rapportant à partir de points désignés les lignes du bâtiment avec du matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1457.12 Installer des fermes construites en usine**, y compris des systèmes de toiture à intersection, en soulevant les fermes pour les mettre en place en s'assurant qu'elles sont bien alignées, en marquant l'emplacement des renforts et en les mettant en place, en étayant, en calant, en installant l'ossature pour les soffites et les murs pignon et en s'assurant que toutes les fermes sont alignées conformément aux spécifications des fabricants et à la Loi sur la santé et la sécurité au travail.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1457.13 Tracer un toit comportant des ouvertures pour des lucarnes** à l'aide de matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1457.14 Construire des ouvertures pour des lucarnes** conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1457.15 Installer des ouvertures pour des lucarnes** en construisant la charpente des ouvertures, en installant les poteaux, les linteaux et les lisses de chevron, en traçant, en découpant et en installant les chevrons et en installant le revêtement mural et l'ossature pour les soffites conformément au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1457.16 Tracer des lucarnes** à l'aide de matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1457.17 Construire des lucarnes** conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1457.18 Installer des lucarnes** en construisant la charpente des ouvertures, en installant les poteaux, les linteaux, les lisses de chevron, les chevrons et le revêtement mural et en installant l'ossature pour les soffites conformément au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1457.19 Tracer un toit comportant des ouvertures pour des puits de lumière** à l'aide de matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1457.20 Construire des ouvertures pour des puits de lumière** conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1457.21 Installer des ouvertures pour des puits de lumière** en construisant la charpente des ouvertures et en installant les linteaux et les chevrons conformément au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1457.22 Tracer un toit plat** à l'aide de matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1457.23 Construire un toit plat** conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1457.24 Installer un toit plat** en mettant en place l'ossature pour les soffites et les poutrelles en treillis, en construisant la charpente des ouvertures, en renforçant comme il est spécifié, en installant, au besoin, des renforts, des murs de parapet et des tasseaux biseautés conformément au Code du bâtiment de l'Ontario et au Code de prévention des incendies.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1457.25 Tracer un toit ornemental**, y compris un toit de pavillon de jardin, un toit en dôme, un toit en faîte et un toit en croupe à l'aide de matériel de traçage, conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1457.26 Construire un toit ornemental**, y compris un toit de pavillon de jardin, un toit en dôme, un toit en faîte et un toit en croupe, conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1457.27 Installer un toit ornemental**, y compris un toit de pavillon de jardin, un toit en dôme, un toit en faîte et un toit en croupe en mettant des chevrons (arêtiers, chevrons de long pan, empannons) et en installant l'ossature pour les soffites et les corniches conformément au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1457.28 Installer des substrats de toit**, y compris des revêtements, des panneaux structuraux isolés, du bois de sciage plein, de l'isolant et des tasseaux conformément au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

---

**1458.0 Construire Une Charpente Lourde**

**Objectif Général De Rendement**

Construire une charpente lourde en traçant et en construisant une charpente de plancher lourde, en installant une charpente de plancher lourde et le revêtement de plancher, en traçant, en construisant et en installant des poteaux et des poutres en bois, en traçant, en construisant et en installant une charpente de plafond à poteaux et à poutres et l'élément de remplissage d'un mur à charpente à poteaux et à poutres, en traçant l'emplacement des fermes en bois et en construisant et en installant celles-ci, en traçant l'emplacement des fermes sur un mur, en traçant, en construisant et en installant des rampes, des voies de circulation, des chutes, des planches antiéclaboussures et des portiques (chevalets), en traçant et en construisant une étable sur poteaux.

---

**Compétences**

**1458.01 Tracer une charpente de plancher lourde** en rapportant à partir de points désignés les lignes du bâtiment avec du matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

\* Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).

**1458.02 Construire une charpente de plancher lourde** conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1458.03 Installer une charpente de plancher lourde et un revêtement de plancher** en découpant et en mettant en place des matériaux pour les lisses, les poutres et les poutrelles et en installant les matériaux de plancher spécifiés sur les poutres ou les poutrelles conformément au cahier des charges, aux spécifications des fabricants et aux codes du bâtiment.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1458.04 Tracer des poteaux et des poutres en bois** en rapportant à partir de points désignés les lignes du bâtiment avec du matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1458.05 Construire des poteaux et des poutres en bois** conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1458.06 Installer des poteaux et des poutres en bois** en découpant des pièces de charpente, en les joignant au besoin, en érigeant et en mettant en place des coins, des entretoises intermédiaires, des sablières et des renforts permanents et en aplombant et en alignant les pièces verticales au moyen de câbles, de tendeurs, de palans à levier et de vérins conformément au cahier des charges, aux spécifications des fabricants et aux codes du bâtiment.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1458.07 Tracer une charpente de toit à poteaux et à poutres** à l'aide de matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1458.08 Construire une charpente de toit à poteaux et à poutres** conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1458.09 Installer une charpente de toit à poteaux et à poutres** en découpant et en mettant en place des pièces de toit et des pannes et en installant du platelage de toit, y compris des panneaux structuraux isothermes conformément au cahier des charges, aux spécifications des fabricants et aux codes du bâtiment.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1458.10 Tracer l'élément de remplissage d'un mur à charpente à poteaux et à poutres** à l'aide de matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1458.11 Construire l'élément de remplissage d'un mur à charpente à poteaux et à poutres** conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1458.12**     **Installer l'élément de remplissage d'un mur à charpente à poteaux et à poutres**, tel un assemblage à rainure et languette, en bois rond et classique en vue d'y placer des fenêtres, des portes et des installations de services publics conformément aux spécifications des fabricants et aux codes du bâtiment.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1458.13**     **Tracer l'emplacement des fermes en bois** conformément au cahier des charges.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1458.14**     **Construire des fermes en bois** à partir de modèles, en assemblant des membrures et des âmes et en utilisant des bagues fendues et des plaques de cisaillement conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1458.15 Installer des fermes en bois** en utilisant des renforts temporaires et permanents, en choisissant le matériel d'arrimage et de levage approprié et en prenant les dispositions pour l'obtenir conformément au cahier des charges et à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1458.16 Tracer l'emplacement des fermes sur un mur** conformément au cahier des charges.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1458.17 Tracer des rampes, des voies de circulation, des chutes, des planches antiéclaboussures et des portiques (chevalets)** en rapportant à partir de points désignés les lignes du bâtiment avec du matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1458.18 Construire des rampes, des voies de circulation, des chutes, des planches antiéclaboussures et des portiques (chevalets)** conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1458.19 Installer des rampes, des voies de circulation, des chutes, des planches antiéclaboussures et des portiques (chevalets)** en découpant les pièces individuelles, en mettant en place les éléments préfabriqués pour usage temporaire ou permanent et en prenant les dispositions pour obtenir le matériel d'arrimage et de levage approprié conformément aux plans, au cahier des charges, à la Loi sur la santé et la sécurité au travail et à la réglementation en vigueur.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1458.20 Tracer l'emplacement d'une étable sur poteaux** en rapportant à partir de points désignés les lignes du bâtiment avec du matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1458.21 Construire une étable sur poteaux** en découpant des pièces de charpente, en les joignant au besoin, en érigeant et en mettant en place des coins, des entretoises intermédiaires, des sablières et des renforts permanents et en aplombant et en alignant les pièces verticales au moyen de câbles, de tendeurs, de palans à levier et de vérins conformément au cahier des charges, aux spécifications des fabricants et aux codes du bâtiment.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

---

**1459.0 Construire Un Escalier**

**Objectif Général De Rendement**

Construire un escalier en traçant, en fabriquant et en installant un escalier droit, un palier d'escalier, un escalier tournant, un escalier préfabriqué ainsi que les pilastres, les mains courantes et les balustrades.

**Compétences**

**1459.01 Tracer un escalier droit** pourvu de limons à crémaillère et droits en calculant le nombre de contremarches et de plans de marche, en traçant et en découpant les limons et en rapportant à partir de points désignés les lignes du bâtiment avec du matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**\* Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

**1459.02 Construire un escalier droit** pourvu de limons à crémaillère et droits conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1459.03**     **Installer un escalier droit** pourvu de limons à crémaillère et droits en plaçant les limons, les contremarches et les plans de marche conformément au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1459.04**     **Tracer un palier d'escalier** à l'aide de matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1459.05**     **Construire un palier d'escalier** conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1459.06**     **Installer un palier d'escalier** conformément aux plans, au Code du bâtiment de l'Ontario et aux pratiques exemplaires de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1459.07**     **Tracer un escalier tournant** à l'aide de matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1459.08**     **Construire un escalier tournant** conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1459.09 Installer un escalier tournant** conformément aux plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1459.10 Tracer un escalier en pièces préfabriquées** à l'aide de matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1459.11 Construire un escalier en pièces préfabriquées** conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1459.12**     **Installer un escalier préfabriqué** conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1459.13**     **Tracer les pilastres, les mains courantes et les balustrades** à l'aide de matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1459.14**     **Construire les pilastres, les mains courantes et les balustrades** conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1459.15** **Installer les pilastres, les mains courantes et les balustrades**  
conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du  
bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

---

**1460.0 Installer Des Portes, Des Cadres Et Des Pièces De Quincaillerie**

**Objectif Général De Rendement**

Installer des portes, des cadres et des pièces de quincaillerie en traçant, en construisant et en installant des cadres, des cloisons mobiles et des systèmes de porte et en traçant et en installant des portes basculantes, des volets, des portes- rideau et des pièces de quincaillerie à actionnement manuel et électrique.

**Compétences**

**1460.01 Tracer des cadres et des cloisons mobiles** montés sur des charpentes en maçonnerie, en béton, en acier et en bois à l'aide de matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**\* Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

**1460.02 Construire des cadres et des cloisons mobiles** montés sur des charpentes en maçonnerie, en béton, en acier et en bois conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1460.03**     **Installer des cadres et des cloisons mobiles** montés sur des charpentes en maçonnerie, en béton, en acier et en bois en construisant et en installant des faux- cadres, des ouvertures dans les murs et des centres de voûte conformément aux spécifications indiquées sur les plans et sur les modules des fabricants.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1460.04**     **Tracer des systèmes de porte**, y compris des portes à dispositif à double action, des portes-fenêtres, des portes de conception spéciale, des portes fabriquées en usine, des portes fabriquées sur place, des portes prémontées avec cadre, des portes surdimensionnées, des portes de congélateur, des portes panoramiques coulissantes, des portes tournantes, des portes en verre, des portes à deux vantaux, des doubles portes, des portes coupe-feu, des portes coulissantes escamotables, des portes pliantes et des impostes à l'aide de matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1460.05 Construire des systèmes de porte**, y compris des portes à dispositif à double action, des portes-fenêtres, des portes de conception spéciale, des portes fabriquées en usine, des portes fabriquées sur place, des portes prémontées avec cadre, des portes surdimensionnées, des portes de congélateur, des portes panoramiques coulissantes, des portes tournantes, des portes en verre, des portes à deux vantaux, des doubles portes, des portes coupe-feu, des portes coulissantes escamotables, des portes pliantes et des impostes conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1460.06 Installer des systèmes de porte**, y compris des portes à dispositif à double action, des portes-fenêtres, des portes de conception spéciale, des portes fabriquées en usine, des portes fabriquées sur place, des portes prémontées avec cadre, des portes surdimensionnées, des portes de congélateur, des portes panoramiques coulissantes, des portes tournantes, des portes en verre, des portes à deux vantaux, des doubles portes, des portes coupe-feu, des portes coulissantes escamotables, des portes pliantes et des impostes conformément aux plans, aux spécifications des fabricants et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1460.07 Tracer des portes basculantes, des volets et des portes-rideau conformément aux plans et aux spécifications des fabricants.**

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1460.08 Installer des portes basculantes, des volets et des portes-rideau conformément aux plans et aux spécifications des fabricants.**

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1460.09 Tracer l'emplacement des pièces de quincaillerie à actionnement manuel et électrique, y compris des ferme-porte et des ouvre-porte, des mécanismes d'arrêt, des plaques de bas de porte, des plaques de propreté, des boutons de porte, des barres antipanique, des verrous spéciaux, des coupe-froid, des seuils, des joints en brosses, des bas de porte, des bas de porte automatique, des joints de porte, des butoirs de porte, des garde-fous tubulaires (pour les portes basculantes sur les quais de chargement), des charnières et des pivots de porte, des gâches, des pennes encastrées et des dormants, des mortaises, des judas, des meneaux, des astragales et des dispositifs de sélection de vantaux à l'aide de matériel de traçage conformément aux plans, aux spécifications des fabricants et au Code du bâtiment de l'Ontario.**

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1460.10 Installer des pièces de quincaillerie à actionnement manuel et électrique**, y compris des ferme-porte et des ouvre-porte, des mécanismes d'arrêt, des plaques de bas de porte, des plaques de propreté, des boutons de porte, des barres antipanique, des verrous spéciaux, des coupe-froid, des seuils, des joints en brosses, des bas de porte, des bas de porte automatiques, des joints de porte, des butoirs de porte, des garde-fous tubulaires (pour les portes basculantes sur les quais de chargement), des charnières et des pivots de porte, des gâches, des pennes encastrés et des dormants, des mortaises, des judas, des meneaux, des astragales et des dispositifs de sélection de vantaux conformément aux plans, aux spécifications des fabricants et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

---

**1461.0 Installer Des Fenêtres****Objectif Général De Rendement**

Installer des systèmes de fenêtrage extérieurs et tracer, construire et installer des fenêtres intérieures.

**Compétences**

**1461.01 Installer des systèmes de fenêtrage extérieurs** dont des fenêtres préfabriquées (en bois, en vinyle, en métal, en fibre de verre), des fenêtres doubles, des fenêtres à guillotine, des fenêtres à guillotine à deux châssis mobiles, des fenêtres à vantaux, des fenêtres arquées, des fenêtres en baie, des fenêtres coulissantes, des fenêtres à auvent, des fenêtres à soufflet, des persiennes, des fenêtres à châssis dormant et des moustiquaires en utilisant des pièces de quincaillerie, des fixations (vis, clous, pièces d'ancrage, cales, adhésifs) et des produits d'étanchéité spéciaux, des solins et des boiseries conformément aux spécifications des fabricants, aux plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**\* Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

**1461.02 Tracer l'emplacement des fenêtres intérieures**, y compris pour des comptoirs d'accueil, à l'aide de matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1461.03 Construire des fenêtres intérieures**, y compris pour des comptoirs d'accueil, en fabriquant des poteaux d'huissierie et des arrêts de porte conformément aux spécifications indiquées sur les plans, au Code du bâtiment de l'Ontario et à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1461.04 Installer des fenêtres intérieures**, y compris pour des comptoirs d'accueil, en installant le vitrage et en choisissant, en mettant en place, en fixant et en ajustant les fenêtres et les composants conformément aux plans, aux spécifications des fabricants et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

---

**1462.0 Installer Des Matériaux De Finition Extérieurs**

**Objectif Général De Rendement**

Installer des matériaux de finition extérieurs en traçant le revêtement et les boiseries extérieurs, en construisant et en installant des pièces de revêtement, en construisant des éléments de finition, en installant du revêtement et des boiseries extérieurs et en traçant, en construisant et en installant des pièces de corniche, une couverture, des exutoires de toiture, des solins et une terrasse en bois.

**Compétences**

**1462.01 Tracer le revêtement et les boiseries extérieurs**, y compris pour des pièces en aluminium, en vinyle, en bois, en acier, en matériaux composites et en béton ainsi que pour des solins, le parement et des moulures de brique à l'aide de matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans, au Code du bâtiment de l'Ontario et aux pratiques exemplaires de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**\* Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

**1462.02 Construire des pièces de revêtement extérieur**, y compris des pièces en aluminium, en vinyle, en bois, en acier, en matériaux composites et en béton ainsi que des solins, le parement et des moulures de brique conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1462.03 Installer des pièces de revêtement extérieur**, y compris des pièces en aluminium, en vinyle, en bois, en acier, en matériaux composites et en béton ainsi que des solins, le parement et des moulures de brique conformément aux spécifications des fabricants et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1462.04 Construire des éléments de finition** à l'aide d'une plieuse en aluminium conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1462.05 Installer du revêtement et des boiseries extérieurs**, y compris des pièces en aluminium, en vinyle, en bois, en acier, en matériaux composites et en béton ainsi que des solins, le parement, des moulures de brique et des produits d'étanchéité en installant des membranes pare-air ou des coupe-vapeur, un isolant extérieur et des volets et en choisissant les fixations (vis, pièces d'ancrage, adhésifs), les pièces de quincaillerie spéciales et les rejéteaux conformément aux spécifications des fabricants et aux plans.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1462.06 Tracer des pièces de corniche**, y compris des soffites, des retours de soffite, des exutoires, des bordures d'avant-toit, des frises et des gouttières à l'aide de matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1462.07 Construire des pièces de corniche**, y compris des sous-faces, des retours de sous-face, des exutoires, des bordures d'avant-toit, des frises et des gouttières conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1462.08 Installer des pièces de corniche**, y compris des soffites, des retours de soffite, des exutoires, des bordures d'avant-toit, des frises et des gouttières conformément aux spécifications de l'architecte et aux plans.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1462.09 Tracer une couverture, des exutoires de toiture et des solins**, y compris un dispositif de protection de l'avant-toit, du papier feutre, des bardeaux d'asphalte, une couverture par produit d'étanchéité, des bardeaux de bois, un revêtement métallique, des tuiles d'imitation d'argile, de la fibre de verre et des membranes en caoutchouc à l'aide de matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1462.10 Construire une couverture, des exutoires de toiture et des solins** en utilisant notamment un dispositif de protection de l'avant-toit, du papier feutre, des bardeaux d'asphalte, une couverture par produit d'étanchéité, des bardeaux de bois, un revêtement métallique, des tuiles d'imitation d'argile, de la fibre de verre et des membranes en caoutchouc conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1462.11**     **Installer une couverture, des exutoires de toiture et des solins**, y compris un dispositif de protection de l'avant-toit, du papier feutre, des bardeaux d'asphalte, une couverture par produit d'étanchéité, des bardeaux de bois, un revêtement métallique, des tuiles d'imitation d'argile, de la fibre de verre et des membranes en caoutchouc en utilisant des fixations (clous, agrafes, vis), des produits d'étanchéité, des bandes de départ et des membranes conformément aux spécifications des fabricants et aux plans.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1462.12**     **Tracer une terrasse en bois**, y compris l'escalier, la rampe et la main courante en rapportant à partir de points désignés les lignes du bâtiment avec du matériel de traçage, conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1462.13**     **Construire une terrasse en bois**, y compris l'escalier, la rampe et la main courante, conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1462.14** **Installer une terrasse en bois**, y compris l'escalier, la rampe et la main courante, conformément aux spécifications du fabricant et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

---

**1463.0 Installer Des Matériaux De Finition Aux Murs Et Aux Plafonds****Objectif Général De Rendement**

Installer des matériaux de finition aux murs et aux plafonds en traçant, en construisant et en préparant les murs et les plafonds dont il faut faire la finition, en installant des isolants acoustiques et thermiques et des pare-vapeur, en utilisant des techniques de construction éconergétiques, en traçant, en construisant et en installant des revêtements de mur et de plafond et des systèmes de plafond suspendu.

**Compétences**

**1463.01 Tracer les murs et les plafonds dont il faut faire la finition** à l'aide de matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

\* Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).

**1463.02 Construire les murs et les plafonds dont il faut faire la finition** conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1463.03 Préparer les murs et les plafonds dont il faut faire la finition** en installant des tasseaux et de la fourrure en bois et en métal, des profilés antibruit, des poteaux en métal, des systèmes de glissières et de parois, des cloisons amovibles, accordéon et coulissantes, des plafonds inclinés et des renforts pour des cloisons accordéon et des portes coulissantes conformément aux plans, au cahier des charges et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1463.04 Installer des isolants acoustiques et thermiques et des écrans pare-vapeur** tels que des isolants souples, des isolants en polyuréthane (si le code du bâtiment local le permet), des isolants rigides, des isolants lâches, des feuilles de polyéthylène, des cloisons de plomb, des cloisons doubles, des nattes d'atténuation acoustique et des profilés de fourrure résilients conformément aux spécifications des fabricants, au Code du bâtiment de l'Ontario et à *la Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1463.05 Utiliser des techniques de construction éconergétiques**, y compris pour construire des murs, des planchers et des toits superisolés, en installant des pare- vapeur, en recourant à diverses méthodes de colmatage des fuites d'air, en construisant des structures solaires passives et actives, en prenant les dispositions pour faire installer des systèmes mécaniques (p. ex., des ventilateurs- récupérateurs), en construisant selon les normes d'efficacité énergétique et en réalisant tout le travail conformément aux plans, au cahier des charges, aux codes de bâtiment, aux directives des fabricants et à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1463.06 Tracer des revêtements de mur et de plafond**, y compris pour des panneaux de gypse résistant à l'humidité et au feu, des lattes de métal, des panneaux finis, des couvre-joints, des murs en bois massif et en lattes de bois, des carreaux de plafond et du lambris à l'aide de matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1463.07 Construire des revêtements de mur et de plafond**, y compris des panneaux de gypse résistant à l'humidité et au feu, des lattes de métal, des panneaux finis, des couvre-joints, des murs en bois massif et en lattes de bois, des carreaux de plafond et du lambris conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1463.08 Installer des revêtements de mur et de plafond**, y compris des panneaux de gypse résistant à l'humidité et au feu, des lattes de métal, des panneaux finis, des couvre-joints, des murs en bois massif et en lattes de bois, des carreaux de plafond et du lambris en choisissant la disposition appropriée des carreaux au plafond conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1463.09 Tracer des systèmes de plafond suspendu**, y compris des systèmes à éléments décoratifs en métal, des plafonds à cloisons sèches, des chicanes métalliques, des carreaux acoustiques et des plafonds intégraux et réverbérants à l'aide de matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1463.10 Construire des systèmes de plafond suspendu**, y compris des systèmes à éléments décoratifs en métal, des plafonds à cloisons sèches, des chicanes métalliques, des carreaux acoustiques et des plafonds intégraux et réverbérants conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1463.11 Installer des systèmes de plafond suspendu**, y compris des systèmes à éléments décoratifs en métal, des plafonds à cloisons sèches, des chicanes métalliques, des carreaux acoustiques et des plafonds intégraux et réverbérants en mettant à niveau les profilés et les dispositifs de suspension, en installant les tés principaux et de croisement, des plafonds inclinés (au besoin) et des carreaux acoustiques et décoratifs en s'assurant d'avoir les mains propres, conformément aux codes d'incendie et du bâtiment et au cahier des charges.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

---

**1464.0 Installer Des Matériaux De Finition Et Des Éléments D'aménagement Intérieur**

**Objectif Général De Rendement**

Installer des matériaux de finition et des éléments d'aménagement intérieur en traçant des boiseries verticales, en construisant et en installant des boiseries horizontales et verticales, en traçant, en construisant et en installant des pièces de menuiserie intérieures, en traçant et en installant des éléments de cuisine et de salle de bain, des meubles-lavabos et des comptoirs préfabriqués, en traçant, en construisant et en installant des planchers, des accessoires de plancher, des sous-couches et des bases spéciales en bois, en matériaux composites et en d'autres matériaux finis et non finis fabriqués en usine ainsi que des systèmes muraux démontables, en démantelant des systèmes muraux démontables, en traçant, en construisant et en installant les sièges d'un aréna, en choisissant les matériaux devant recevoir des produits de finition et en traçant et en installant des composants d'aménagement intérieur.

**Compétences**

**1464.01 Tracer des boiseries verticales**, y compris des plinthes, des cimaises, des moulures couronnées, des cavets, des coffrages, des plinthes rampantes, des rebords, des seuils, des enchâssures, des valences et d'autres moulures, des mains courantes spéciales (pour les hôpitaux et les résidences pour personnes âgées) et des prolongements de jambages à l'aide de matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

\* Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).

**1464.02 Construire des boiseries horizontales et verticales**, y compris des plinthes, des cimaises, des moulures couronnées, des cavets, des coffrages, des plinthes rampantes, des rebords, des seuils, des enchâssures, des valences et d'autres moulures, des mains courantes spéciales (pour les hôpitaux et les résidences pour personnes âgées) et des prolongements de jambages conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1464.03 Installer des boiseries horizontales et verticales**, y compris des plinthes, des cimaises, des moulures couronnées, des cavets, des coffrages, des plinthes rampantes, des rebords, des seuils, des enchâssures, des valences et d'autres moulures, des mains courantes spéciales (pour les hôpitaux et les résidences pour personnes âgées) et des prolongements de jambages en installant des renforts conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1464.04 Tracer des pièces de menuiserie intérieures**, y compris des pièces fabriquées sur place (étagères, penderies, portes, tiroirs et comptoirs) à l'aide de matériel de traçage, conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1464.05 Construire des pièces de menuiserie intérieures**, y compris des pièces fabriquées sur place (étagères, penderies, portes, tiroirs et comptoirs) conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1464.06 Installer des pièces de menuiserie intérieures**, y compris des pièces fabriquées sur place (étagères, penderies, portes, tiroirs et comptoirs) conformément aux dessins et aux codes du bâtiment.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1464.07 Tracer des pièces de cuisine et de salle de bain, des meubles-lavabos et des comptoirs préfabriqués** à l'aide de matériel de traçage, conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1464.08 Installer des pièces de cuisine et de salle de bain, des meubles-lavabos et des comptoirs préfabriqués** conformément aux dessins et aux codes du bâtiment.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1464.09 Tracer des planchers, des accessoires de plancher, des sous-couches et des bases spéciales** en bois, en matériaux composites et en d'autres matériaux finis ou non, fabriqués en usine, à l'aide de matériel de traçage, conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1464.10 Construire des planchers, des accessoires de plancher, des sous-couches et des bases spéciales** en bois, en matériaux composites et en d'autres matériaux finis ou non, fabriqués en usine, conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1464.11 Installer des planchers, des accessoires de plancher, des sous-couches et des bases spéciales** en bois, en matériaux composites et en d'autres matériaux finis ou non, fabriqués en usine, à l'aide d'adhésifs et de matériaux, conformément aux spécifications des fabricants, aux plans, aux codes du bâtiment locaux et à *la Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1464.12 Tracer des systèmes muraux démontables** en séquence à l'aide de matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1464.13 Construire des systèmes muraux démontables** en séquence conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1464.14 Installer des systèmes muraux démontables** en séquence en utilisant des dispositifs et des techniques de fixation et en découpant, en ajustant, en fixant, en alignant et en aplombant conformément aux plans, aux spécifications des fabricants, au Code du bâtiment de l'Ontario et à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1464.15 Démanteler des systèmes muraux démontables** en séquence conformément aux plans, aux spécifications des fabricants, au Code du bâtiment de l'Ontario et à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1464.16 Tracer l'emplacement des sièges d'un aréna** à l'aide de matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans, aux codes du bâtiment locaux et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1464.17 Construire les sièges d'un aréna** conformément aux spécifications indiquées sur les plans, aux codes du bâtiment locaux et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1464.18 Installer les sièges d'un aréna** conformément aux plans, aux codes du bâtiment locaux, au Code du bâtiment de l'Ontario et à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1464.19 Choisir les matériaux devant recevoir des produits de finition** comme de la peinture, de la teinture et du vernis transparent conformément aux plans et au calendrier de finition.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1464.20 Tracer des éléments d'aménagement intérieur** dont des tableaux, des panneaux de liège, des tableaux blancs, des panneaux de division, des murs séparateurs, des cloisons de toilette, des panneaux de signalisation, des panneaux indicateurs en hauteur, des supports d'extincteur et des postes d'incendie à l'aide de matériel de traçage, conformément aux spécifications indiquées sur les plans et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1464.21 Installer des éléments d'aménagement intérieur** dont des tableaux, des panneaux de liège, des tableaux blancs, des panneaux de division, des murs séparateurs, des cloisons de toilette, des panneaux de signalisation, des panneaux indicateurs en hauteur, des supports d'extincteur et des postes d'incendie conformément aux plans, aux spécifications des fabricants et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1465.0 Réaliser Des Travaux D'aménagement De Terrain****Objectif Général De Rendement**

Réaliser des travaux d'aménagement de terrain en traçant, en construisant et en installant des clôtures, des garde-fous, des murs pare-souffle, des écrans acoustiques, des murs de soutènement, des bancs, des escaliers en bois, des quais, des jetées, des ponts, des pavillons de jardin, des dispositifs de régulation de la circulation automobile et piétonnière et les éléments d'un site récréatif.

**Compétences**

**1465.01 Tracer des clôtures, des garde-fous, des murs pare-souffle, des écrans acoustiques et des murs de soutènement** en établissant des lignes à partir de points désignés à l'aide de matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans, aux codes du bâtiment locaux et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

\* Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).

**1465.02 Construire des clôtures, des garde-fous, des murs pare-souffle, des écrans acoustiques et des murs de soutènement** conformément aux spécifications indiquées sur les plans, aux codes du bâtiment locaux et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1465.03**     **Installer des clôtures, des garde-fous, des murs pare-souffle, des écrans acoustiques et des murs de soutènement** conformément aux plans, aux codes du bâtiment locaux et au Code du bâtiment de l'Ontario et à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1465.04**     **Tracer des bancs et des escaliers en bois** à l'aide de matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans, aux codes du bâtiment locaux et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1465.05**     **Construire des bancs et des escaliers en bois** conformément aux spécifications indiquées sur les plans, aux codes du bâtiment locaux et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1465.06**     **Installer des bancs et des escaliers en bois** conformément aux plans, aux codes du bâtiment locaux, au Code du bâtiment de l'Ontario et à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1465.07**     **Tracer des quais, des jetées, des ponts et des pavillons de jardin** en établissant des lignes à partir de points désignés à l'aide de matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans, aux codes du bâtiment locaux et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1465.08**     **Construire des quais, des jetées, des ponts et des pavillons de jardin** conformément aux spécifications indiquées sur les plans, aux codes du bâtiment locaux et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1465.09**     **Installer des quais, des jetées, des ponts et des pavillons de jardin** conformément aux plans, aux codes du bâtiment locaux, au Code du bâtiment de l'Ontario et à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1465.10**     **Tracer des dispositifs de régulation de la circulation automobile et piétonnière** (palissades, barrières de sécurité), y compris des bases de panneaux de signalisation et des panneaux de signalisation en établissant les lignes d'un bâtiment à partir de points désignés à l'aide de matériel de traçage, conformément aux spécifications indiquées sur les plans, aux codes du bâtiment locaux et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1465.11**     **Construire des dispositifs de régulation de la circulation automobile et piétonnière** (palissades, barrières de sécurité), y compris des bases de panneaux de signalisation et des panneaux de signalisation conformément aux spécifications indiquées sur les plans, aux codes du bâtiment locaux et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1465.12 Installer des dispositifs de régulation de la circulation automobile et piétonnière** (palissades, barrières de sécurité), y compris des bases de panneaux de signalisation et des panneaux de signalisation conformément aux spécifications indiquées sur les plans, aux codes du bâtiment locaux et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1465.13 Tracer les éléments d'un site récréatif** en établissant des lignes à partir de points désignés à l'aide de matériel de traçage, conformément aux spécifications indiquées sur les plans, aux codes du bâtiment locaux et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1465.14 Construire les éléments d'un site récréatif** conformément aux spécifications indiquées sur les plans, aux codes du bâtiment locaux et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1465.15** **Installer les éléments d'un site récréatif** conformément aux plans, aux codes du bâtiment locaux et au Code du bâtiment de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

---

**1466.0 Réaliser Des Travaux De Rénovation**

**Objectif Général De Rendement**

Réaliser des travaux de rénovation en protégeant les structures en place, en enlevant les éléments de finition intérieure et extérieure, en modifiant les structures en place et en traçant, en construisant et en installant de nouveaux éléments structuraux.

**Compétences**

**1466.01 Protéger les structures en place**, y compris les fondations, les installations de services publics, les éléments de finition intérieure et extérieure, le contenu et la structure environnante en érigeant des palissades et des barrières de sécurité et en veillant à la santé et à la sécurité des occupants et du public conformément à la Loi sur la santé et la sécurité au travail et aux pratiques exemplaires de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**\* Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

**1466.02 Enlever les éléments de finition intérieure et extérieure** en recourant à des méthodes contrôlées permettant d'accommoder une nouvelle construction et de remettre ces éléments en place conformément aux plans, au Code du bâtiment de l'Ontario et à la Loi sur la santé et la sécurité au travail.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1466.03**     **Modifier les structures en place**, y compris le toit, les fondations, les poutres, les poutrelles, les poteaux, les planchers et les plafonds en protégeant la structure et les installations de services publics et en enlevant des éléments structuraux conformément aux exigences du chantier, aux plans, au Code du bâtiment de l'Ontario, à la Loi sur la santé et la sécurité au travail et aux pratiques exemplaires de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1466.04**     **Tracer de nouveaux éléments** structuraux, y compris le toit, les fondations, les poutres, les poutrelles, les poteaux, les planchers et les plafonds afin de les raccorder aux structures en place conformément aux plans, au Code du bâtiment de l'Ontario, aux spécifications des fabricants et aux pratiques exemplaires de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1466.05**     **Construire de nouveaux éléments structuraux**, y compris le toit, les fondations, les poutres, les poutrelles, les poteaux, les planchers et les plafonds afin de les raccorder aux structures en place conformément aux plans, au Code du bâtiment de l'Ontario, aux spécifications des fabricants et aux pratiques exemplaires de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1466.06** **Installer de nouveaux éléments structuraux**, y compris le toit, les fondations, les poutres, les poutrelles, les poteaux, les planchers et les plafonds en les raccordant aux structures en place conformément aux plans, au Code du bâtiment de l'Ontario, aux spécifications des fabricants et aux pratiques exemplaires de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

---

**1467.0 Ériger Et Démonter Des Échafaudages****Objectif Général De Rendement**

Ériger et démonter des échafaudages en traçant, en construisant, en installant et en démontant un échafaudage en bois et un échafaudage modulaire, en traçant, en construisant et en démontant un échafaudage roulant et en traçant, en construisant, en installant et en démontant un échafaudage à tuyaux et brides et un système d'échafaudage, et en construisant un échafaudage suspendu.

**Compétences**

**1467.01 Tracer un échafaudage en bois** à l'aide de matériel de traçage conformément aux spécifications indiquées sur les plans, au Code du bâtiment de l'Ontario et à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

\* Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).

**1467.02 Construire un échafaudage en bois** conformément aux spécifications indiquées sur les plans, au Code du bâtiment de l'Ontario et à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1467.03**     **Installer un échafaudage en bois** conformément aux plans, au cahier des charges et à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1467.04**     **Démonter un échafaudage en bois** conformément aux plans, au cahier des charges et à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1467.05**     **Tracer un échafaudage modulaire** en établissant des lignes à partir de points désignés à l'aide de matériel de traçage, conformément aux spécifications indiquées sur les plans, au Code du bâtiment de l'Ontario et à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1467.06 Construire un échafaudage modulaire** conformément aux spécifications indiquées sur les plans, au Code du bâtiment de l'Ontario et à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1467.07 Installer un échafaudage modulaire** en établissant la hauteur, en installant les accessoires requis et une plateforme sécuritaire et fonctionnelle et en utilisant une échelle au lieu du cadre pour en monter et en descendre, conformément aux spécifications du fabricant et à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1467.08 Démontez un échafaudage modulaire** en observant les étapes inverses du montage conformément aux spécifications du fabricant et à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1467.09 Tracer un échafaudage roulant**, y compris les sections de cadre, les tubes et les brides à l'aide de matériel de traçage, conformément aux spécifications indiquées sur les plans, au Code du bâtiment de l'Ontario et à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1467.10 Construire un échafaudage roulant**, y compris les sections de cadre, les tubes et les brides, en en établissant la hauteur, en serrant les freins et en bloquant les roues, en installant les accessoires requis et une plateforme sécuritaire et fonctionnelle et en utilisant une échelle au lieu du cadre pour en monter et en descendre, conformément aux plans, aux spécifications du fabricant, au Code du bâtiment de l'Ontario et à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1467.11 Démontez un échafaudage roulant**, y compris les sections de cadre, les tubes et les brides, dans l'ordre inverse du montage, conformément aux spécifications du fabricant et à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1467.12 Tracer un échafaudage à tuyaux et brides** en établissant des lignes à partir de points désignés à l'aide de matériel de traçage, conformément aux spécifications indiquées sur les plans, au Code du bâtiment de l'Ontario et à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1467.13 Construire un échafaudage à tuyaux et brides** conformément aux spécifications indiquées sur les plans, au Code du bâtiment de l'Ontario et à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1467.14 Installer un échafaudage à tuyaux et brides** en érigeant des échasses, des traverses et des longerons renforcés aux points de jonction, des garde-fous, des porte-à-faux et des chutes, en déterminant la portée appropriée des renforts diagonaux et horizontaux et des fixations, en installant des brides, y compris des brides de sécurité, en fixant les planches et en installant des fixations supplémentaires si l'échafaudage doit être muni d'un toit, conformément aux directives du fabricant et à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1467.15**     **Démonter un échafaudage à tuyaux et brides** en observant les étapes inverses du montage conformément aux spécifications du fabricant et à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1467.16**     **Tracer un système d'échafaudage** en établissant des lignes à partir de points désignés à l'aide de matériel de traçage, conformément aux spécifications indiquées sur les plans, au Code du bâtiment de l'Ontario et à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1467.17**     **Construire un système d'échafaudage** conformément aux spécifications indiquées sur les plans, au Code du bâtiment de l'Ontario et à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1467.18**     **Installer un système d'échafaudage** en érigeant des échasses, des traverses et des longerons renforcés aux points de jonction, des garde-fous, des porte-à-faux et des chutes, en déterminant la portée appropriée des renforts diagonaux et horizontaux et des fixations, en installant des brides, y compris des brides de sécurité, en fixant les planches et en installant des fixations supplémentaires si l'échafaudage doit être muni d'un toit, conformément aux directives du fabricant et à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1467.19**     **Démonter un système d'échafaudage** en observant les étapes inverses du montage conformément aux spécifications du fabricant et à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1467.20**     **Construire un échafaudage volant** en vérifiant les câbles, en installant une plateforme adaptée à la tête de mur, en plaçant des brides en nombre suffisant et de taille appropriée et en démontant selon les étapes inverses du montage conformément au cahier des charges, aux avis du ministère du Travail, à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et aux politiques et procédures du lieu de travail.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1468.0 Couper Et Souder De L'acier Doux**

**Objectif Général De Rendement**

Couper et souder de l'acier doux en le coupant avec un outil de coupe rapide, une meule, une tronçonneuse à métal et une scie alternative, en préparant le matériel de coupage oxygaz, en coupant l'acier doux avec du matériel de coupage oxygaz, en préparant le matériel de soudage à l'arc avec électrode enrobée, en préparant le soudage et en faisant du soudage à l'arc avec électrode enrobée.

---

**Compétences**

**1468.01 Couper de l'acier doux avec un outil de coupe rapide, une meule, une tronçonneuse à métal et une scie alternative** conformément aux pratiques exemplaires de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**\* Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

**1468.02 Préparer le matériel de coupage oxygaz** conformément aux méthodes prescrites par le Bureau canadien de soudage et aux spécifications du fabricant.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1468.03 Couper de l'acier doux avec du matériel de coupage oxygaz** conformément aux spécifications du fabricant, aux méthodes prescrites par le Bureau canadien de soudage et à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1468.04 Préparer le matériel de soudage à l'arc avec électrode enrobée** conformément aux méthodes prescrites par le Bureau canadien de soudage et aux spécifications du fabricant.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1468.05 Préparer le soudage** en nettoyant, en biseautant et en préparant les bords, en fixant les matériaux avec des brides et des plaques de renfort afin d'éviter qu'ils ne se déforment et en faisant du soudage de pointage conformément au cahier des charges, aux plans, aux normes de la CSA et aux méthodes prescrites par le Bureau canadien de soudage.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1468.06** **Faire du soudage à l'arc avec électrode enrobée**, y compris du soudage bout à bout, par recouvrement et en T en position à plat, horizontale et verticale en choisissant la source d'alimentation, en installant le matériel de soudage et les électrodes appropriées, en réglant les paramètres de soudage, en faisant des soudures d'angle et sur chanfrein et en nettoyant et en mesurant les soudures afin que le travail soit réalisé correctement, conformément aux directives du fabricant et aux normes applicables.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

---

**1469.0 Protéger L'environnement**

**Objectif Général De Rendement**

Protéger l'environnement en réduisant les déchets, en réutilisant les matériaux, en recyclant les déchets et en prévenant les déversements et les émissions toxiques.

**Compétences**

**1469.01 Réduire les déchets** en planifiant le travail et en coupant, en formant, en meulant, en nivelant et en perçant les matières résiduelles de manière à en réduire le plus possible le volume, conformément aux politiques et procédures de l'entreprise et aux pratiques exemplaires de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**\* Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

**1469.02 Réutiliser les matériaux**, y compris le bois, le contreplaqué, le métal et la fibre de verre en inspectant, en entreposant et en protégeant les vieux matériaux en vue d'une utilisation future conformément aux politiques et procédures de l'entreprise et aux pratiques exemplaires de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1469.03 Recycler les déchets** en plaçant les matériaux dans des bacs désignés, y compris dans des caisses et des sacs conformément aux règlements municipaux et aux politiques et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

**1469.04 Prévenir les déversements et les émissions toxiques** afin de protéger les humains, les animaux et les plantes en choisissant des écomatériaux et en contrôlant, en utilisant, en entreposant et en jetant les matières dangereuses conformément aux lois en vigueur, aux politiques et procédures de l'entreprise et aux pratiques exemplaires de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

---

### Définitions

#### Apprenti(e)

- Une personne qui, en vertu d'un contrat d'apprentissage enregistré, reçoit ou doit recevoir une formation dans un métier qui est requise dans le cadre d'un programme d'apprentissage.
- Est titulaire d'un contrat d'apprentissage dans un métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire;
- Est assujetti(e) aux ratios compagnon-qui ont été fixés par voie de règlement et/ou recommandés par l'industrie à l'égard de son métier;
- Reste apprenti(e) jusqu'à l'obtention de son certificat d'apprentissage.

#### LOPMS

*Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés (LOPMS)*

#### Certificat d'apprentissage

Certificat délivré à une personne qui a démontré avoir terminé avec succès un programme d'apprentissage en Ontario.

#### Certificat de qualification

Certificat délivré à une personne qui a terminé un apprentissage ou l'équivalent ET qui a réussi l'examen menant à l'obtention du certificat de qualification.

#### Compétence

Fait, pour une personne, d'arriver à exécuter, de façon uniforme et sans aide, une tâche en milieu de travail conformément au registre.

#### Profil de l'analyse des compétences (tableau du PAC)

Tableau qui énonce les exigences de formation d'un métier donné et qui décrit en détail les compétences ou les ensembles de compétences dont l'acquisition doit être démontrée dans le cadre d'un programme d'apprentissage.

#### Compagnon (compagne)

Personne titulaire d'un certificat de qualification (dans un métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire) et/ou personne exerçant en tant que compagnon (compagne) dans un métier à accréditation non obligatoire qui n'est pas titulaire d'un certificat de qualification et qui possède une expérience équivalente dans ce métier.

#### Compétence obligatoire

Se dit des compétences, des ensembles de compétences ou des objectifs généraux de rendement, dans les zones non ombrées, dont l'acquisition doit être validée pour que l'apprenti(e) puisse terminer le programme.

### Compétence facultative

Se dit des compétences, des ensembles de compétences ou des objectifs généraux de rendement, dans les zones ombrées, dont il n'est pas nécessaire que l'acquisition soit validée pour que l'apprenti(e) puisse terminer le programme.

### Certificat de qualification temporaire

- On délivre un certificat de qualification temporaire à une personne qui a obtenu un certificat d'apprentissage (dans les métiers à accréditation obligatoire et non obligatoire) dans un programme assorti d'un examen menant au certificat de qualification, pour lequel la personne n'a pas encore passé l'examen en question.
- Le certificat de qualification temporaire a la durée prescrite ou, si aucune durée n'est prescrite, une durée d'un an.
- Dans le cas d'un métier à accréditation obligatoire, ce certificat temporaire permet à son titulaire de continuer à travailler légalement pendant une période maximale de 12 mois, pendant qu'il ou elle se prépare à passer l'examen de certification.
- Les titulaires d'un certificat de qualification temporaire sont assujettis aux ratios qui ont été fixés à l'égard de leur métier.

### Ratios

Aux fins du programme d'apprentissage, le ratio est le nombre maximal de compagnons par rapport au nombre d'apprentis. Les ratios ont pour but d'assurer une supervision, une formation et une continuité du travail cohérentes.

### Programme Sceau rouge

Le Programme des normes interprovinciales du Sceau rouge (aussi appelé Programme du Sceau rouge) a été établi il y a plus de 50 ans afin d'accroître la mobilité des travailleurs qualifiés entre les diverses régions du Canada et constitue une norme d'excellence dans l'industrie. En obtenant une note de 70 % ou plus à un examen interprovincial Sceau rouge, les participants à ce programme peuvent voir leurs certificats provinciaux ou territoriaux obtenir la mention Sceau rouge.

Le Programme des normes interprovinciales du Sceau rouge reconnaît leurs compétences et fait en sorte que leurs certificats soient reconnus partout au Canada sans qu'ils aient à passer d'autres examens. Il existe actuellement plus de 50 métiers désignés Sceau rouge. **Le Programme du Sceau rouge est considéré comme une norme d'excellence interprovinciale dans les métiers spécialisés.** Il est le fruit d'un partenariat entre le gouvernement du Canada, les gouvernements provinciaux et territoriaux et diverses parties intéressées.

### Validation

Signature du (de la) parrain (marraine) officiel(le) ou d'un signataire autorisé (p. ex., le (la) formateur(trice)), attestant qu'un(e) apprenti(e) a acquis une compétence.

### **Compétence**

Aptitude ou tâche individuelle décrite dans le registre.

### **Ensembles de compétences**

Groupe ou sélection de compétences individuelles décrites dans le registre.

### **Validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines)**

Liste de tous les ensembles de compétences comportant un espace pour la validation du (de la) parrain (marraine) officiel(le).

### **Parrain (marraine)**

Personne qui a conclu un contrat d'apprentissage enregistré selon lequel elle doit veiller à ce qu'une autre personne reçoive une formation en milieu de travail dans un métier, dans le cadre d'un programme d'apprentissage.

### **Parrain officiel**

Parrain (marraine) signataire du contrat d'apprentissage enregistré ou du contrat d'apprentissage. Pour pouvoir former des apprentis, le (la) parrain (marraine) doit prouver que le lieu de travail compte des compagnons ou des personnes considérées comme telles et dispose des outils, du matériel, des matériaux et des procédés que les représentants de l'industrie ont désignés comme étant essentiels au métier en question.

### **Formateur(trice)**

Une personne qui surveille l'exécution d'une tâche et qui établit les attentes et les pratiques auxquelles l'apprenti(e) doit se conformer en milieu de travail. Pour un métier à accréditation obligatoire, un formateur qualifié est une personne qui détient un certificat de qualification. Dans un métier à accréditation non obligatoire, un formateur est une personne qui est soit titulaire d'un certificat de qualification, d'un certificat d'apprentissage ou d'un certificat équivalent.

### Prêt(e) à passer l'examen?

Pour bon nombre de métiers spécialisés en Ontario, vous devez réussir un examen final pour être accrédité(e) dans votre métier. La réussite de l'examen vous donne le droit de vous présenter comme compagnon (compagne) et de recevoir un certificat de qualification dans votre métier.

Voici les deux types d'examens qui permettent d'obtenir une accréditation pour pouvoir exercer un métier en Ontario :

1. les examens provinciaux (Ontario), qui permettent d'obtenir un certificat de qualification;
2. les examens Sceau rouge, qui permettent d'obtenir un certificat de qualification portant la mention Sceau rouge interprovinciale.

Vous passerez l'examen du Sceau rouge pour les métiers désignés Sceau rouge en Ontario. Pour accéder au Guide de préparation en vue d'un examen du Sceau rouge, veuillez consulter le site [www.sceau-rouge.ca](http://www.sceau-rouge.ca)

### Guide de préparation à l'examen provincial

[Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario](#)

### Principaux renseignements à connaître au sujet de l'examen

- Vous disposerez d'**un maximum de quatre heures pour effectuer l'examen**.
- Les mesures d'adaptation doivent être demandées et approuvées avant la programmation de votre examen.
- Si vous terminez l'examen en moins de quatre heures, vous pouvez quitter le centre d'examen.
- Pour chaque question, vous devrez choisir la bonne réponse parmi les quatre choix donnés. L'examen peut compter entre 90 et 150 questions à choix multiples.
- La note de passage est de 70 %.

### Marche à suivre pour pouvoir passer l'examen

La marche à suivre pour pouvoir passer l'examen est actuellement présentée en détail sur le site Web de Métiers spécialisés Ontario : [Réservation d'examen – Métiers spécialisés Ontario](#)

### N'oubliez pas ces trois principales étapes :

1. Confirmez que vous êtes admissible à l'examen auprès de Métiers spécialisés Ontario;
2. Communiquez avec les Services à la clientèle de Métiers spécialisés Ontario pour acquitter vos frais d'examen;
3. Communiquez avec votre bureau de service local afin de fixer la date de votre examen, qui aura lieu dans son centre d'examen : [ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario](http://ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario).

### **Directives pour consigner un changement de parrain**

1. Consignez les renseignements sur votre premier parrain dans le Dossier du (de la) parrain (marraine) n° 1; il s'agit en fait du parrain qui a signé votre premier contrat de formation en apprentissage pour ce métier.
2. Si vous changez de parrain (marraine) avant de terminer ce programme d'apprentissage, veuillez contacter votre bureau de service local immédiatement pour mettre à jour le dossier de votre parrain (marraine).
3. Veuillez-vous assurer de consigner tous les renseignements concernant tout autre parrain officiel en rapport avec votre apprentissage au moyen des dossiers du (de la) parrain (marraine) fournis aux pages suivantes (s'il y a lieu).

**Vous devez remplir un formulaire de modification du dossier du (de la) parrain (marraine) chaque fois que vous changez de parrain.**

## Dossier du (de la) parrain (marraine) n° 1

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)	
Nom de l'apprenti(e)	
N° du contrat d'apprentissage	Date (jj/mm/aa)
Nom du (de la) parrain (marraine)	
Adresse	
Téléphone	
Adresse courriel	

Sommaire de la formation	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences acquis	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : (jj/mm/aa) \_\_\_\_\_

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

**\*Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

## Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 2

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)	
Nom de l'apprenti(e)	
N° du contrat d'apprentissage	Date (jj/mm/aa)
Nom du (de la) parrain (marraine)	
Adresse	
Téléphone	
Adresse courriel	

Sommaire de la formation	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences acquis	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : \_\_\_\_\_ Date :(jj/mm/aa) \_\_\_\_\_

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

**\*Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

## Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 3

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)	
Nom de l'apprenti(e)	
N° du contrat d'apprentissage	Date (jj/mm/aa)
Nom du (de la) parrain (marraine)	
Adresse	
Téléphone	
Adresse courriel	

Sommaire de la formation	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences acquis	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : \_\_\_\_\_ Date :(jj/mm/aa) \_\_\_\_\_

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

**\*Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

**Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 4**

<b>Renseignements sur le (la) parrain (marraine)</b>	
<b>Nom de l'apprenti(e)</b>	
<b>N° du contrat d'apprentissage</b>	<b>Date (jj/mm/aa)</b>
<b>Nom du (de la) parrain (marraine)</b>	
<b>Adresse</b>	
<b>Téléphone</b>	
<b>Adresse courriel</b>	

<b>Sommaire de la formation</b>	
<b>Date d'embauche</b>	
<b>Date de fin d'emploi</b>	
<b>Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période</b>	
<b>Ensembles de compétences acquis</b>	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : \_\_\_\_\_ Date :(jj/mm/aa) \_\_\_\_\_

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

**\*Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

## Annexe A – Directives relatives à l’attestation de fin d’apprentissage

Une fois que l’apprenti(e) a terminé toute sa formation en classe ainsi que toutes les heures visées de formation en milieu de travail qu’exige le métier, et qu’il ou elle a acquis toutes les compétences obligatoires énoncées dans ce registre :

L’apprenti(e) et le (la) parrain (marraine) remplissent l’attestation de fin d’apprentissage et la validation de l’ensemble de compétences pour le (la) parrain (marraine) figurant aux pages suivantes.

1. Ils signent les formulaires et les soumettent à leur bureau de service local. Pour trouver le bureau le plus près, vérifiez les coordonnées à l’adresse [ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario](http://ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario) ou communiquez avec *Emploi Ontario* en appelant sans frais le 1-800-387-5656.
2. Pour tous les métiers : Toutes les compétences obligatoires (ou la combinaison indiquée dans les exigences d’achèvement du métier) du registre doivent être validées. Les heures recommandées constituent un objectif de référence. Si le (la) parrain (marraine) termine la formation de l’apprenti(e) avant d’atteindre le nombre d’heures de formation que recommande l’industrie, le personnel du Ministère peut exiger des renseignements supplémentaires sur la formation en milieu de travail de l’apprenti(e). Un exemple de demande serait une lettre du (de la) parrain (marraine) qui confirme que l’apprenti(e) a travaillé pendant un certain temps dans le métier avant l’enregistrement du premier contrat d’apprentissage et qu’il ou elle a ainsi acquis au préalable certaines compétences.

Les apprentis qui soumettent l’attestation de fin d’apprentissage et la documentation pertinente à leur bureau de service local par la poste, par télécopieur ou par courriel (sous forme de document numérisé) ne doivent pas inclure leur registre; ceux qui remettent ce formulaire en personne à leur bureau de service local doivent apporter leur registre avec eux.

Le personnel du Ministère peut communiquer avec l’apprenti(e) ou encore le (la) parrain (marraine) pour leur demander de fournir de plus amples renseignements ou de la documentation supplémentaire après avoir vérifié tous les renseignements contenus dans l’attestation de fin d’apprentissage. Une fois l’attestation de fin d’apprentissage confirmée, le bureau de service local délivrera un certificat d’apprentissage à l’apprenti(e).

Métiers spécialisés Ontario recevra une notification de la fin de l’apprentissage.

- Si l’apprenti(e) a terminé un programme relatif à un **métier à accréditation obligatoire**, Métiers spécialisés Ontario inscrira automatiquement l’apprenti(e) pour un certificat de qualification temporaire afin qu’il ou qu’elle puisse continuer d’exercer légalement son métier pendant un an, tout en se préparant en vue de l’examen de certification.
- Si un(e) apprenti(e) termine son apprentissage dans un **métier à accréditation non obligatoire** et qu’il existe un examen menant à l’obtention d’un certificat de qualification, il ou elle doit réussir l’examen pour recevoir un certificat de qualification de Métiers spécialisés Ontario.

Pour obtenir la permission de fixer la date et l’heure de l’examen après la confirmation de l’apprentissage, vous devez tout d’abord communiquer avec les Services à la clientèle de Métiers spécialisés Ontario au 647-847-3000 ou sans frais au 1-855-299-0028 pour acquitter les frais de l’examen de certification. Après avoir payé vos frais d’examen auprès de Métiers spécialisés Ontario, réservez votre place en communiquant avec votre bureau de service local d’Emploi Ontario.

## Annexe B – Attestation de fin d'apprentissage

Veillez remplir les deux côtés de ce formulaire, y compris la validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines) (consulter le verso de ce formulaire). Une fois les deux côtés remplis, soumettez le formulaire à votre bureau de service local (vous obtiendrez les coordonnées à l'adresse [ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario](http://ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario) ou en appelant Emploi Ontario au 1-800-387-5656).

Renseignements sur l'apprenti(e)	
Nom (en lettres moulées)	
N° d'identification du client délivré par le Ministère	
Numéro(s) de téléphone	

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)	
Nom légal	
Adresse	
Numéro(s) de téléphone	
Signataire autorisé du (de la) parrain (marraine) ( <i>nom en lettres moulées</i> )	
Adresse courriel	

Renseignements sur le programme	
Nom du métier	
Nombre d'heures requis conformément au contrat d'apprentissage ( <i>pour les métiers fondés sur des heures de formation seulement</i> )	
Heures de formation? ( <i>documentation jointe</i> )	Oui ( )      Non ( )      Sans objet ( )
Formation en classe terminée ou exemptée?	Oui ( )      Non ( )      Sans objet ( )

Je confirme par la présente que les renseignements fournis des deux côtés de cette attestation sont véridiques et exacts.

**X** \_\_\_\_\_ **X** \_\_\_\_\_  
Signature (apprenti(e))      Date      Signature du signataire autorisé du parrain      Date



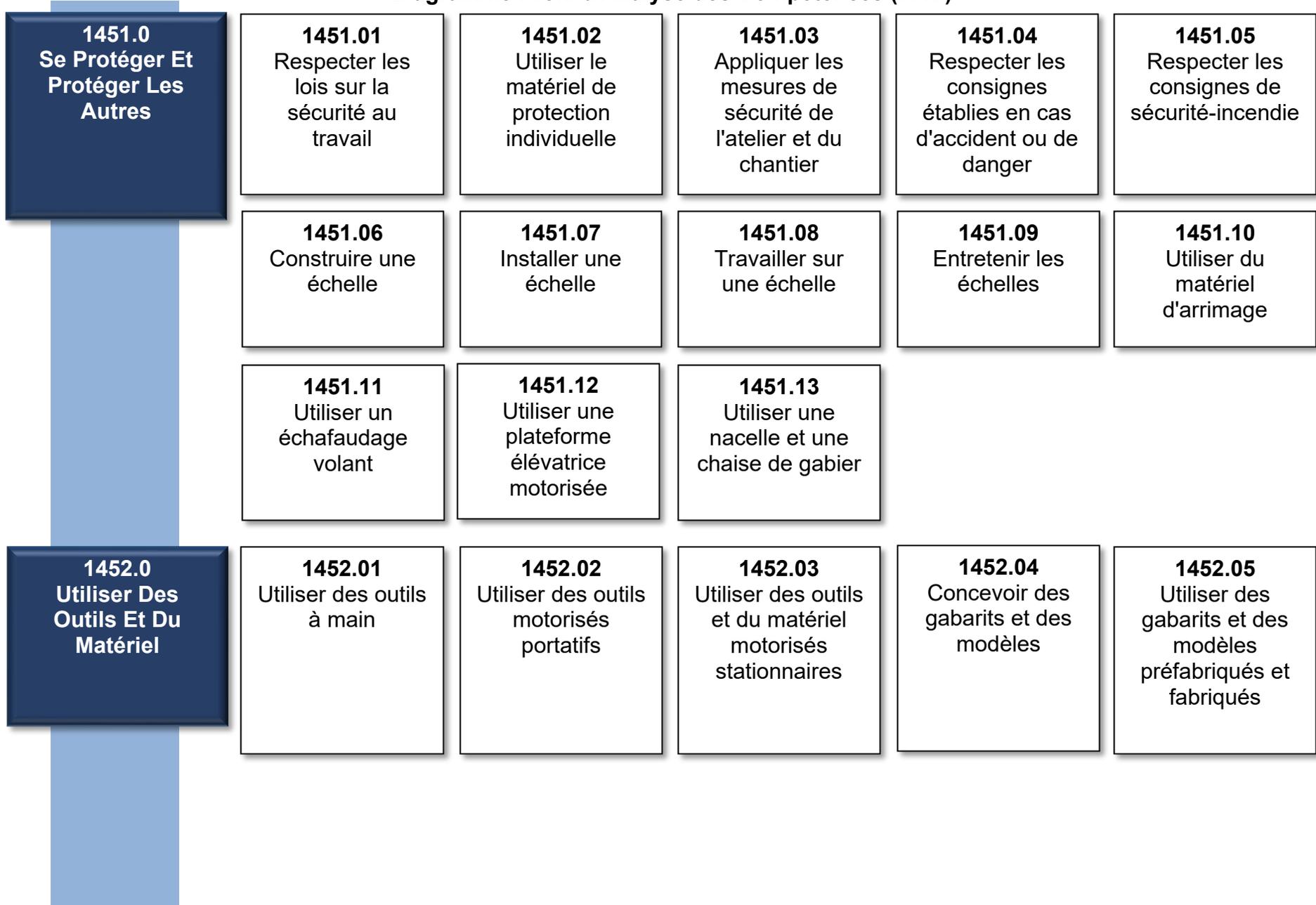
## Annexe D – Bureaux de service locaux en Ontario

Pour la liste des bureaux actuels, rendez-vous au :  
[ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario](http://ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario)

Emplacement	Adresse	Emplacement	Adresse
<b>Barrie</b> 705-737-1431	55, prom. Cedar Pointe, bureau 609, Barrie (Ontario) L4N 5R7	<b>Marathon</b> 807-346-1550	52, chemin Peninsula, bureau 103, Marathon (Ontario) P0T 2E0
<b>Belleville</b> 613-968-5558 1-800-953-6885	199, rue Front Nord, Belleville (Ontario) K8P 3B5	<b>Markham</b> 905-513-2695	140, promenade Allstate, bureau 505, Markham (Ontario) L3R 5Y8
<b>Brantford</b> 519-756-5197	505, chemin Park Nord, bureau 201, Brantford (Ontario) N3R 7K8	<b>North Bay</b> 705-495-8515 1-800-236-0744	200, 1 <sup>re</sup> avenue Ouest, North Bay (Ontario) P1B 3B9
<b>Chatham</b> 519-354-2766 1-800-214-8284	870, rue Richmond Ouest, 1 <sup>er</sup> étage, Chatham (Ontario) N7M 5J5	<b>Ottawa</b> 613-731-7100 1-877-221-1220	Preston Square, 347, rue Preston, bureau 310 Ottawa (Ontario) K1S 3H8
<b>Cornwall</b> 613-938-9702 1-877-668-6604	132, 2 <sup>e</sup> rue Est, bureau 202, Cornwall (Ontario) K6H 1Y4	<b>Owen Sound</b> 519-376-5790 1-800-838-9468	1450, 1 <sup>re</sup> avenue Ouest, bureau 100, Owen Sound (Ontario) N4K 6W2
<b>Dryden</b> 807-456-2665 1-800-734-9572	Édifice du gouvernement provincial, 479, rue Government, Dryden (Ontario) P8N 3K9	<b>Peel</b> 905-279-7333 1-800-736-5520	The Emerald Centre, 10, prom. Kingsbridge Garden, bureau 404, Mississauga (Ontario) L5R 3K6
<b>Durham</b> 905-433-0595 1-800-461-4608	78, rue Richmond Ouest, Oshawa (Ontario) L1G 1E1	<b>Pembroke</b> 613-735-3911 1-800-807-0227	615, rue Pembroke Est, Pembroke (Ontario) K8A 3L7
<b>Elliot Lake</b> 1-800-236-8817	50, prom. Hillside Nord, Elliot Lake (Ontario) P5A 1X4	<b>Peterborough</b> 705-745-1918 1-877-433-6555	901, rue Lansdowne Ouest, Peterborough (Ontario) K9J 1Z5
<b>Fort Frances</b> 807-274-8634	922, rue Scott, 2 <sup>e</sup> étage, Fort Frances (Ontario) P9A 1J4	<b>Sarnia</b> 519-542-7705 1-800-363-8453	162 Lochiel street, Suite 101, Sarnia (Ontario) N7T 7W5
<b>Geraldton</b> 807-854-1966	208, av. Beamish Ouest Geraldton (Ontario) P0T 1M0	<b>Sault Ste. Marie</b> 705-945-6815 1-800-236-8817	477, rue Queen Est, 4 <sup>e</sup> étage, Sault Ste. Marie (Ontario) P6A 1Z5
<b>Halton</b> 905-842-5105 1-844-901-5105	700, promenade Dorval, bureau 201, Oakville (Ontario) L6K 3V3	<b>St. Catharines</b> 905-704-2991 1-800-263-4475	Garden City Tower, 301, rue St Paul Est, 10 <sup>e</sup> étage, St Catharines (Ontario) L2R 7R4
<b>Hamilton</b> 905-521-7764 1-800-668-4479	Édifice Ellen Fairclough, 119, rue King Ouest, 8 <sup>e</sup> étage, Hamilton (Ontario) L8P 4Y7	<b>Sudbury</b> 705-564-3030 1-800-603-5999	159, rue Cedar, bureau 506, Sudbury (Ontario) P3E 6A5
<b>Kapuskasing</b> 705-465-5785 705-235-1950	Édifice du gouvernement de l'Ontario, 122, chemin Government Ouest, Kapuskasing (Ontario) P5N 2X8	<b>Thunder Bay</b> 807-346-1550 1-800-439-5493	189, chemin Red River, bureau 103, Thunder Bay (Ontario) P7B 1A2
<b>Kenora</b> 807-468-2879 1-800-734-9572	227 1/2, rue Second Sud, Kenora (Ontario) P9N 1G4	<b>Timmins</b> 705-235-1950 1-877-275-5139	Édifice du gouvernement de l'Ontario, 5520, Route 101 Est, aile B, South Porcupine (Ontario) P0N 1H0
<b>Kingston</b> 613-548-1151 1-866-973-4043	Alliance Business Centre, 299, rue Concession, bureau 201, Kingston (Ontario) K7K 2B9	<b>Toronto-Centre</b> 416-927-7366 1-800-387-5656	2, av. St. Clair Ouest, 11 <sup>e</sup> étage, Toronto (Ontario) M4A 1L5
<b>Kitchener</b> 519-653-5758 1-866-877-0099	4275, rue King Est, Kitchener (Ontario) N2P 2E9	<b>Toronto-Sud</b> 416-326-5800	625, rue Church, 1 <sup>er</sup> étage, Toronto (Ontario) M7A 2B5
<b>London</b> 519-675-7788 1-800-265-1050	1200, chemin commissioners Est, bureau 72, London (Ontario) N5Z 4R3	<b>Windsor</b> 519-973-1441	Roundhouse Centre, 3155, avenue Howard, 2 <sup>e</sup> étage, bureau 200, Windsor (Ontario) N8X 4Y8

**Profil de l'analyse des compétences : Charpentier-menuisier général 403A**  
(Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis)

**Diagramme Profil d'Analyse des Compétences (PAC)**



**Profil de l'analyse des compétences : Charpentier-menuisier général 403A**  
(Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis)

**1453.0**  
**Établir Les**  
**Méthodes De**  
**Construction**

**1453.01**  
Effectuer des  
calculs liés au  
métier

**1453.02**  
Dessiner des  
croquis

**1453.03**  
Consulter les  
plans et les  
croquis

**1453.04**  
Communiquer  
avec les  
collègues de  
travail, les  
superviseurs et  
d'autres gens de  
métier

**1453.05**  
Mettre en  
pratique  
l'information  
écrite et orale  
liée au métier

**1453.06**  
Établir comment  
procéder pour  
installer des  
matériaux  
préfabriqués ou  
du matériel

**1453.07**  
Organiser le  
chantier

**1453.08**  
Évaluer les  
besoins en  
matériaux

**1454.0**  
**Préparer Le**  
**Chantier En Vue**  
**De La**  
**Construction**

**1454.01**  
Préparer le site

**1454.02**  
Tracer  
l'emplacement  
des bâtiments  
selon les plans  
de terrain et de  
fondation

**1454.03**  
Tracer  
l'emplacement  
des pieux et des  
caissons de  
fondation et  
d'étaillage

**1454.04**  
Installer les  
pieux et les  
caissons de  
fondation et  
d'étaillage

**1454.05**  
Installer des  
étais pour  
stabiliser les  
tranchées, les  
voies de  
circulation et les  
bâtiments

**1454.06**  
Préparer le  
terrain pour une  
fondation en bois  
traité et des  
dalles au sol

**1454.07**  
Effectuer une  
reprise en sous-  
œuvre

**1454.08**  
Planifier  
l'aménagement  
de voies d'accès  
et de sortie sur le  
chantier

**Profil de l'analyse des compétences : Charpentier-menuisier général 403A**  
(Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis)

**1455.0**  
**Effectuer Des**  
**Travaux De**  
**Coffrage**

**1455.01**  
Tracer  
l'emplacement  
des pièces en  
acier noyé

**1455.02**  
Construire des  
pièces en acier  
noyé

**1455.03**  
Installer des  
pièces en acier  
noyé

**1455.04**  
Tracer des  
coffrages à  
semelle

**1455.05**  
Construire des  
coffrages à  
semelle

**1455.06**  
Installer des  
coffrages à  
semelle

**1455.07**  
Tracer des  
coffrages de  
colonne, de pilier  
et de chapiteau

**1455.08**  
Construire des  
coffrages de  
colonne, de pilier  
et de chapiteau

**1455.09**  
Installer des  
coffrages de  
colonne, de pilier  
et de chapiteau

**1455.10**  
Tracer des  
coffrages de mur

**1455.11**  
Construire des  
coffrages de mur

**1455.12**  
Installer des  
coffrages de mur

**1455.13**  
Tracer des  
gabarits en vue  
d'installer des  
goujons et des  
boulons  
d'ancrage

**1455.14**  
Construire des  
gabarits en vue  
d'installer des  
goujons et des  
boulons  
d'ancrage

**1455.15**  
Tracer des  
coffrages de  
poutre et de  
poutrelle

**1455.16**  
Installer des  
coffrages de  
poutre et de  
poutrelle

**1455.17**  
Installer des  
coffrages de  
poutre et de  
poutrelle

**1455.18**  
Tracer  
l'emplacement  
des étais

**1455.19**  
Construire des  
étais

**1455.20**  
Installer des  
étais

**1455.21**  
Tracer des  
coffrages de  
dalle

**1455.22**  
Installer des  
coffrages de  
dalle

**1455.23**  
Tracer  
l'emplacement  
des dalles au sol

**1455.24**  
Installer des  
dalles au sol

**1455.25**  
Tracer des  
coffrages  
d'escalier

**Profil de l'analyse des compétences : Charpentier-menuisier général 403A**  
(Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis)

**1455.0**  
**Effectuer Des**  
**Travaux De**  
**Coffrage**  
**(Suite)**

**1455.26**  
Construire des  
coffrages  
d'escalier

**1455.27**  
Installer des  
coffrages  
d'escalier

**1455.28**  
Tracer des  
coffrages de  
rampe et de voie  
de circulation

**1455.29**  
Construire des  
coffrages de  
rampe

**1455.30**  
Installer des  
coffrages de  
rampe et de voie  
de circulation

**1455.31**  
Tracer des  
coffrages  
glissants

**1455.32**  
Construire des  
coffrages  
glissants

**1455.33**  
Installer des  
coffrages  
glissants

**1455.34**  
Tracer divers  
systèmes de  
coffrage de mur  
amovibles

**1455.35**  
Construire divers  
systèmes de  
coffrage de mur  
amovibles

**1455.36**  
Installer divers  
systèmes de  
coffrage de mur  
amovibles

**1455.37**  
Tracer des  
coffrages  
destinés à  
enrober l'acier  
structurel

**1455.38**  
Construire des  
coffrages  
destinés à  
enrober l'acier  
structurel

**1455.39**  
Installer des  
coffrages  
destinés à  
enrober l'acier  
structurel

**1455.40**  
Tracer des  
coffrages à béton  
isolés

**1455.41**  
Construire des  
coffrages à béton  
isolés

**1455.42**  
Installer des  
coffrages à béton  
isolés

**1455.43**  
Enlever des  
coffrages à  
béton

**1455.44**  
Procéder à un  
essai  
d'affaissement  
du béton

**1455.45**  
Réétayer les  
structures mises  
en place

**1455.46**  
Entreposer les  
coffrages

**1455.47**  
Couler du béton

**1455.48**  
Consolider le  
béton

**1455.49**  
Finir le béton

**1455.50**  
Contrôler le  
temps de  
durcissement du  
béton

## Profil de l'analyse des compétences : Charpentier-menuisier général 403A

(Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis)

<b>1455.0</b> Effectuer Des Travaux De Coffrage (Suite)	<b>1455.51</b> Tracer l'emplacement des systèmes préfabriqués et du béton précontraint	<b>1455.52</b> Installer des systèmes préfabriqués et du béton précontraint	<b>1455.53</b> Tracer des coffrages de coulis	<b>1455.54</b> Construire des coffrages de coulis	<b>1455.55</b> Installer des coffrages de coulis
<b>1456.0</b> Construire Une Charpente De Plancher Et De Mur	<b>1456.01</b> Tracer une fondation en bois traité	<b>1456.02</b> Construire une fondation en bois traité	<b>1456.03</b> Installer une fondation en bois	<b>1456.04</b> Tracer une charpente de plancher	<b>1456.05</b> Installer une charpente de plancher
	<b>1456.06</b> Tracer les murs d'une charpente à plateforme	<b>1456.07</b> Construire les murs d'une charpente	<b>1456.08</b> Installer les murs d'une charpente à plateforme	<b>1456.09</b> Tracer les murs d'une charpente à claire-voie	<b>1456.10</b> Construire les murs d'une charpente à claire-voie
	<b>1456.11</b> Installer les murs d'une charpente à claire-voie	<b>1456.12</b> Tracer une charpente éconergétique	<b>1456.13</b> Tracer des unités modulaires fabriquées en usine	<b>1456.14</b> Construire des unités modulaires fabriquées en usine	<b>1456.15</b> Installer des unités modulaires fabriquées en usine
	<b>1456.16</b> Construire une cavité acoustique et pare-feu et des murs mitoyens	<b>1456.17</b> Construire une charpente pour les installations utilitaires et de services publics d'un bâtiment			

**Profil de l'analyse des compétences : Charpentier-menuisier général 403A**  
(Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis)

**1457.0**  
**Construire Une**  
**Charpente De**  
**Toit Et De**  
**Plafond**

**1457.01**  
Tracer un toit de  
pente égale

**1457.02**  
Construire un toit  
de pente égale

**1457.03**  
Installer un toit  
de pente égale

**1457.04**  
Tracer des  
solives et des  
appuis de  
plafond

**1457.05**  
Installer des  
solives et des  
appuis de  
plafond

**1457.06**  
Tracer un toit de  
pente inégale

**1457.07**  
Construire un toit  
de pente inégale

**1457.08**  
Installer un toit  
de pente égale

**1457.09**  
Tracer  
l'emplacement  
de fermes  
conçues

**1457.10**  
Construire des  
fermes conçues  
sur le chantier

**1457.11**  
Tracer  
l'emplacement  
de fermes  
construites en  
usine

**1457.12**  
Installer des  
fermes  
construites en  
usine

**1457.13**  
Tracer un toit  
comportant des  
ouvertures pour  
des lucarnes

**1457.14**  
Construire des  
ouvertures pour  
des lucarnes

**1457.15**  
Installer des  
ouvertures pour  
des lucarnes

**1457.16**  
Tracer des  
lucarnes

**1457.17**  
Construire des  
lucarnes

**1457.18**  
Installer des  
lucarnes

**1457.19**  
Tracer un toit  
comportant des  
ouvertures pour  
des puits de  
lumière

**1457.20**  
Construire des  
ouvertures pour  
des puits de  
lumière

**1457.21**  
Installer des  
ouvertures pour  
des puits de  
lumière

**1457.22**  
Tracer un toit  
plat

**1457.23**  
Construire un toit  
plat

**1457.24**  
Installer un toit  
plat

**1457.25**  
Tracer un toit  
ornemental

**Profil de l'analyse des compétences : Charpentier-menuisier général 403A**  
(Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis)

<b>1457.0</b> Construire Une Charpente De Toit Et De Plafond (Suite)	<b>1457.26</b> Construire un toit ornemental	<b>1457.27</b> Installer un toit ornemental	<b>1457.28</b> Installer des substrats de toit		
<b>1458.0</b> Construire Une Charpente Lourde	<b>1458.01</b> Tracer une charpente de plancher lourde	<b>1458.02</b> Construire une charpente de plancher lourde	<b>1458.03</b> Installer une charpente de plancher lourde et un revêtement de plancher	<b>1458.04</b> Tracer des poteaux et des poutres en bois	<b>1458.05</b> Construire des poteaux et des poutres en bois
	<b>1458.06</b> Installer des poteaux et des poutres en bois	<b>1458.07</b> Tracer une charpente de toit à poteaux et à poutres	<b>1458.08</b> Construire une charpente de toit à poteaux et à poutres	<b>1458.09</b> Installer une charpente de toit à poteaux et à poutres	<b>1458.10</b> Tracer l'élément de remplissage d'un mur à charpente à poteaux et à poutres
	<b>1458.11</b> Construire l'élément de remplissage d'un mur à charpente à poteaux et à poutres	<b>1458.12</b> Installer l'élément de remplissage d'un mur à charpente à poteaux et à poutres	<b>1458.13</b> Tracer l'emplacement des fermes en bois	<b>1458.14</b> Construire des fermes en bois	<b>1458.15</b> Installer des fermes en bois

**Profil de l'analyse des compétences : Charpentier-menuisier général 403A**  
(Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis)

<b>1458.0</b> <b>Construire Une Charpente Lourde (Suite)</b>	<b>1458.16</b> Tracer l'emplacement des fermes sur un mur	<b>1458.17</b> Tracer des rampes, des voies de circulation, des chutes, des planches antiéclaboussures et des portiques (chevalets)poutre	<b>1458.18</b> Construire des rampes, des voies de circulation, des chutes, des planches antiéclaboussures et des portiques (chevalets)	<b>1458.19</b> Installer des rampes, des voies de circulation, des chutes, des planches antiéclaboussures et des portiques (chevalets)	<b>1458.20</b> Tracer l'emplacement d'une étable sur poteaux
	<b>1458.21</b> Construire une étable sur poteaux				
<b>1459.0</b> <b>Construire Un Escalier</b>	<b>1459.01</b> Tracer un escalier droit	<b>1459.02</b> Construire un escalier droit	<b>1459.03</b> Installer un escalier droit	<b>1459.04</b> Tracer un palier d'escalier	<b>1459.05</b> Construire un palier d'escalier
	<b>1459.06</b> Installer un palier d'escalier	<b>1459.07</b> Tracer un escalier tournant	<b>1459.08</b> Construire un escalier tournant	<b>1459.09</b> Installer un escalier tournant	<b>1459.10</b> Tracer un escalier en pièces préfabriquées
	<b>1459.11</b> Construire un escalier en pièces préfabriquées	<b>1459.12</b> Installer un escalier préfabriqué	<b>1459.13</b> Tracer les pilastres, les mains courantes et les balustrades	<b>1459.14</b> Construire les pilastres, les mains courantes et les balustrades	<b>1459.15</b> Installer les pilastres, les mains courantes et les balustrades

**Profil de l'analyse des compétences : Charpentier-menuisier général 403A**  
(Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis)

<b>1460.0</b> Installer Des Portes, Des Cadres Et Des Pièces De Quincaillerie	<b>1460.01</b> Tracer des cadres et des cloisons mobiles	<b>1460.02</b> Construire des cadres et des cloisons mobiles	<b>1460.03</b> Installer des cadres et des cloisons mobiles	<b>1460.04</b> Tracer des systèmes de porte	<b>1460.05</b> Construire des systèmes de porte
	<b>1460.06</b> Installer des systèmes de porte	<b>1460.07</b> Tracer des portes basculantes, des volets et des portes-rideau	<b>1460.08</b> Installer des portes basculantes, des volets et des portes-rideau	<b>1460.09</b> Tracer l'emplacement des pièces de quincaillerie à actionnement manuel et électrique	<b>1460.10</b> Installer des pièces de quincaillerie à actionnement manuel et électrique
<b>1461.0</b> Installer Des Fenêtres	<b>1461.01</b> Installer des systèmes de fenêtrage extérieurs	<b>1461.02</b> Tracer l'emplacement des fenêtres intérieures	<b>1461.03</b> Construire des fenêtres intérieures	<b>1461.04</b> Installer des fenêtres intérieures	

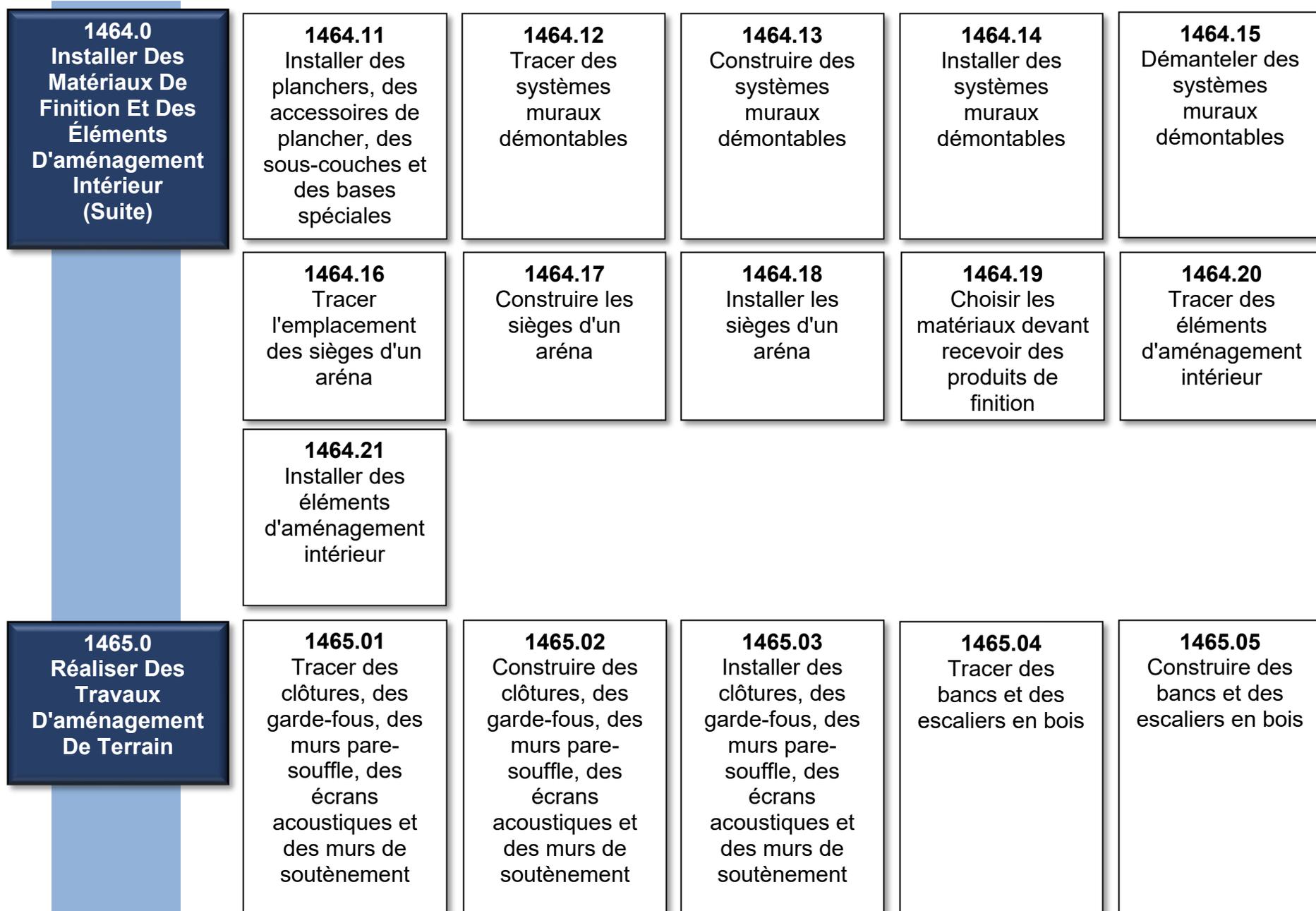
**Profil de l'analyse des compétences : Charpentier-menuisier général 403A**  
(Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis)

<b>1462.0</b> Installer Des Matériaux De Finition Extérieurs	<b>1462.01</b> Tracer le revêtement et les boiseries extérieurs	<b>1462.02</b> Construire des pièces de revêtement extérieur	<b>1462.03</b> Installer des pièces de revêtement extérieur	<b>1462.04</b> Construire des éléments de finition	<b>1462.05</b> Installer du revêtement et des boiseries extérieurs
	<b>1462.06</b> Tracer des pièces de corniche	<b>1462.07</b> Construire des pièces de corniche	<b>1462.08</b> Installer des pièces de corniche	<b>1462.09</b> Tracer une couverture, des exutoires de toiture et des solins	<b>1462.10</b> Construire une couverture, des exutoires de toiture et des solins
	<b>1462.11</b> Installer une couverture, des exutoires de toiture et des solins	<b>1462.12</b> Tracer une terrasse en bois	<b>1462.13</b> Construire une terrasse en bois	<b>1462.14</b> Installer une terrasse en bois	
<b>1463.0</b> Installer Des Matériaux De Finition Aux Murs Et Aux Plafonds	<b>1463.01</b> Tracer les murs et les plafonds dont il faut faire la finition	<b>1463.02</b> Construire les murs et les plafonds dont il faut faire la finition	<b>1463.03</b> Préparer les murs et les plafonds dont il faut faire la finition	<b>1463.04</b> Installer des isolants acoustiques et thermiques et des écrans pare-vapeur	<b>1463.05</b> Utiliser des techniques de construction éconergétiques

**Profil de l'analyse des compétences : Charpentier-menuisier général 403A**  
(Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis)

<b>1463.0</b> Installer Des Matériaux De Finition Aux Murs Et Aux Plafonds (Suite)	<b>1463.06</b> Tracer des revêtements de mur et de plafond	<b>1463.07</b> Construire des revêtements de mur et de plafond	<b>1463.08</b> Installer des revêtements de mur et de plafond	<b>1463.09</b> Tracer des systèmes de plafond suspendu	<b>1463.10</b> Construire des systèmes de plafond suspendu
	<b>1463.11</b> Installer des systèmes de plafond suspendu				
<b>1464.0</b> Installer Des Matériaux De Finition Et Des Éléments D'aménagement Intérieur	<b>1464.01</b> Tracer des boiseries verticales	<b>1464.02</b> Construire des boiseries horizontales et verticales	<b>1464.03</b> Installer des boiseries horizontales et verticales	<b>1464.04</b> Tracer des pièces de menuiserie intérieures	<b>1464.05</b> Construire des pièces de menuiserie intérieures
	<b>1464.06</b> Installer des pièces de menuiserie intérieures	<b>1464.07</b> Tracer des pièces de cuisine et de salle de bain, des meubles-lavabos et des comptoirs préfabriqués	<b>1464.08</b> Installer des pièces de cuisine et de salle de bain, des meubles-lavabos et des comptoirs préfabriqués	<b>1464.09</b> Tracer des planchers, des accessoires de plancher, des sous-couches et des bases spéciales	<b>1464.10</b> Construire des planchers, des accessoires de plancher, des sous-couches et des bases spéciales

**Profil de l'analyse des compétences : Charpentier-menuisier général 403A**  
(Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis)



**Profil de l'analyse des compétences : Charpentier-menuisier général 403A**  
(Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis)

<b>1465.0</b> Réaliser Des Travaux D'aménagement De Terrain (Suite)	<b>1465.06</b> Installer des bancs et des escaliers en bois	<b>1465.07</b> Tracer des quais, des jetées, des ponts et des pavillons de jardin	<b>1465.08</b> Construire des quais, des jetées, des ponts et des pavillons de jardin	<b>1465.09</b> Installer des quais, des jetées, des ponts et des pavillons de jardin	<b>1465.10</b> Tracer des dispositifs de régulation de la circulation automobile et piétonnière
	<b>1465.11</b> Construire des dispositifs de régulation de la circulation automobile et piétonnière	<b>1465.12</b> Installer des dispositifs de régulation de la circulation automobile et piétonnière	<b>1465.13</b> Tracer les éléments d'un site récréatif	<b>1465.14</b> Construire les éléments d'un site récréatif	<b>1465.15</b> Installer les éléments d'un site récréatif
<b>1466.0</b> Réaliser Des Travaux De Rénovation	<b>1466.01</b> Protéger les structures en place	<b>1466.02</b> Enlever les éléments de finition intérieure et extérieure	<b>1466.03</b> Modifier les structures en place	<b>1466.04</b> Tracer de nouveaux éléments	<b>1466.05</b> Construire de nouveaux éléments structuraux
	<b>1466.06</b> Installer de nouveaux éléments structuraux				

**Profil de l'analyse des compétences : Charpentier-menuisier général 403A**  
(Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis)

**1467.0**  
**Ériger Et**  
**Démonter Des**  
**Échafaudages**

**1467.01**  
Tracer un  
échafaudage en  
bois

**1467.02**  
Construire un  
échafaudage en  
bois

**1467.03**  
Installer un  
échafaudage en  
bois

**1467.04**  
Démonter un  
échafaudage en  
bois

**1467.05**  
Tracer un  
échafaudage  
modulaire

**1467.06**  
Construire un  
échafaudage  
modulaire

**1467.07**  
Installer un  
échafaudage  
modulaire

**1467.08**  
Démonter un  
échafaudage

**1467.09**  
Tracer un  
échafaudage  
roulant

**1467.10**  
Construire un  
échafaudage  
roulant

**1467.11**  
Démonter un  
échafaudage  
roulant

**1467.12**  
Tracer un  
échafaudage à  
tuyaux et brides

**1467.13**  
Construire un  
échafaudage à  
tuyaux et brides

**1467.14**  
Installer un  
échafaudage à  
tuyaux et brides

**1467.15**  
Démonter un  
échafaudage à  
tuyaux et brides

**1467.16**  
Tracer un  
système  
d'échafaudage

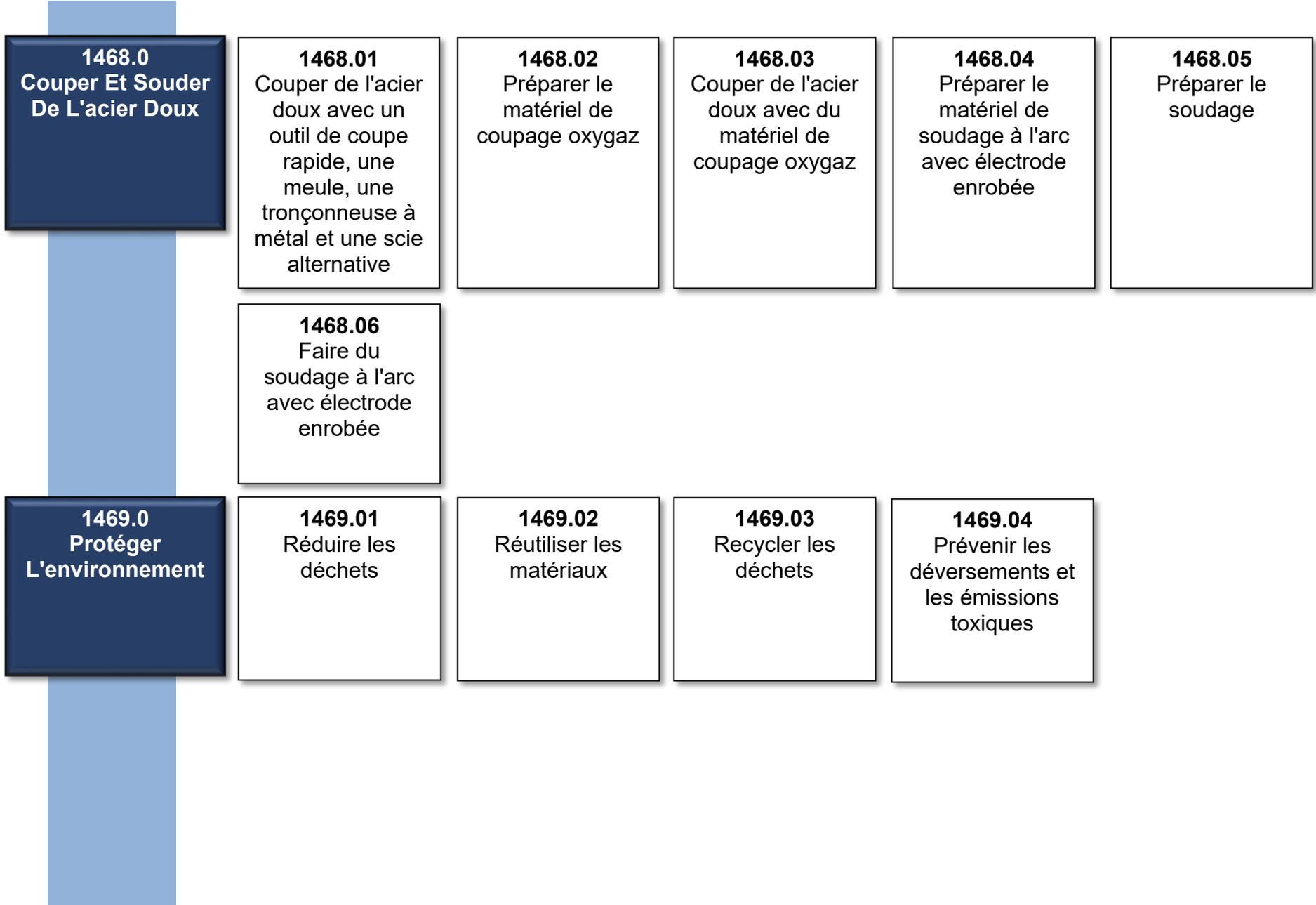
**1467.17**  
Construire un  
système  
d'échafaudage

**1467.18**  
Installer un  
système  
d'échafaudage

**1467.19**  
Démonter un  
système  
d'échafaudage

**1467.20**  
Construire un  
échafaudage  
volant

**Profil de l'analyse des compétences : Charpentier-menuisier général 403A**  
(Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis)





## Achèvement du programme d'apprentissage

Si votre parrain (marraine) affirme que vous avez acquis les compétences exigées, que vous avez effectué les heures de travail requises et que vous avez terminé tous les niveaux de formation en classe établis pour votre métier :

- ✓ Suivez les instructions fournies dans l'attestation de fin d'apprentissage (Annexe A) du registre.
- ✓ Répondez à toutes les questions du personnel du MTIFDC, et fournissez-lui toute documentation supplémentaire requise.
- ✓ Une fois la fin de l'apprentissage confirmée, le MTIFDC vous délivrera un certificat d'apprentissage et en informera Métiers spécialisés Ontario.

## Après votre apprentissage

Si vous exercez un métier pour lequel il existe un examen de certification, Métiers spécialisés Ontario recevra un avis de fin d'apprentissage.

Pour les métiers à accréditation obligatoire, vous recevrez un certificat de qualification temporaire qui vous permettra de travailler légalement pendant une période maximale de 12 mois, jusqu'à ce que vous réussissiez votre examen.

Pour un métier à accréditation non obligatoire, une fois que vous aurez réussi votre examen, vous recevrez un certificat de qualification pour votre métier.

## Comment vous préparer pour votre examen

- **Pour acquitter les frais liés à un examen menant à l'obtention d'un certificat de qualification, veuillez communiquer avec les Services à la clientèle de Métiers spécialisés Ontario au : 647-847-3000 ou sans frais au 1-855-299-0028**
- **Pour réserver une place pour votre examen :** Après avoir acquitté les frais, communiquez avec votre bureau de service local pour fixer la date et l'heure de votre examen.
- **Téléchargez le guide de préparation à l'examen de Métiers spécialisés Ontario à l'adresse :**  
[Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario](#) et/ou consultez le **guide de préparation à l'examen pour les métiers désignés Sceau rouge :**  
[sceau-rouge.ca](http://sceau-rouge.ca)



## Métiers spécialisés Ontario



Charpentier/charpentière